

الديمقراطية الشعبية  
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



103

## Mémoire de Master

Présenté à l'Université 08 Mai 1945 de Guelma

Faculté des Sciences et de la Technologie

Département de : Architecture

Spécialité : Architecture

Option : ARCHITECTURE PROJET URBAIN ET DURABILITE

Présenté par : meguimi saloua



---

**Thème: ville et patrimoine archéologique**

**Intitulé: l'attractivité de la ville par son patrimoine archéologique**

---

Sous la direction de : Mme djouad f.zahra

Juin 2017

---



## *Dédicaces*

*Je dédie ce mémoire de fin d'études*

*À mes parents qui ont toujours été à mes côtés*

*Et à tous ceux qui m'ont aidée de près ou de loin*

## *Remerciements*

*Je tiens à remercier tout d'abord mon dieu et mes parents pour nous avoir donné le courage et la volonté de réaliser ce travail.*

*Mes remerciements vont aussi à :*

- *Mme djouad f.zohra, mon encadreur, d'avoir accepté de diriger ce travail de recherche. Je la remercie également pour sa disponibilité, ses orientations ainsi que pour son soutien.*
- *A tout ce qui ont collaboré et participer de près ou de loin sincèrement à la réalisation de ce travail*
- *les membres de jury qui nous ont fait l'honneur d'assister, de juger et d'évaluer notre travail.*

**I. Partie introductif**

### 1. Introduction générale

«Nous n'héritons pas la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants»<sup>1</sup>

Un peuple sans histoire et sans passé est un peuple sans identité, L'Algérie a longtemps été un pôle incontournable pour des populations venant d'Asie, d'Afrique, d'Europe et même d'Amérique, des populations ayant transité par là. Plus que cela, plusieurs civilisations s'y sont succédé, alors L'Algérie dispose d'un patrimoine culturel d'une richesse exceptionnelle.

Le patrimoine n'est pas juste une nostalgie du passé mais c'est aussi une qualité de vie, un héritage que les générations se transmettent, protègent et enrichissent, un cumul de civilisations et un besoin vécu dans le but d'assurer une vie meilleure et une citoyenneté tangible basée sur les notions de la responsabilité, de la solidarité et de l'interaction entre les individus, les collectivités, les générations et les cultures.

Le patrimoine archéologique, lier le passé à l'avenir devient un impératif urgent pour que cette liaison contribue à renforcer les bases de la réflexion objective sur l'enracinement du peuple dans sa terre, pour l'affirmation de son identité et de son appartenance. C'est aussi un devoir éthique et moral que la civilisation actuelle doit protéger, préserver et revivifier pour qu'il arrive dans son authenticité aux générations futures.

Quand un territoire a un patrimoine immobilier historique important est à la fois une chance pour une ville et une charge financière considérable.

Le patrimoine joue un rôle fondamental en contribuant à la conservation de la mémoire, au développement du sentiment d'appartenance et au renforcement de l'identité et de l'image de marque d'une localité ou d'une région, tout en étant des facteurs d'attractivité indéniables. Mais au-delà de ces constats, il est aussi reconnu que la protection du patrimoine, en particulier, constituent désormais des facteurs non négligeables de développement durable viable des communautés.

---

<sup>1</sup> : Proverbe de la sagesse amérindienne

## **Partie introductif**

---

Par ailleurs, le patrimoine seul ne constitue pas un atout suffisant pour l'attractivité du territoire, il faut intégrer ce patrimoine dans une vision plus globale de la culture intégrant l'action politique et les actions individuelles.

### 2. Problématique

L'Algérie dispose d'un riche héritage patrimonial et culturel unique grâce à sa portée historique et symbolique, témoignant du passage de nombreuses civilisations. Il s'agit d'une variété précieuse de patrimoine architectural, urbanistique et archéologique.

Nous citons à titre d'exemple les sites préhistoriques du Tassili et de l'Ahaggar, les vestiges des Médina, Alger, Tlemcen, les Ksour sahariens, les villages Kabyles, les nombreux édifices hérités de l'époque coloniale et les villes antiques tels que : Timgad, Théveste, Hippone, Cirta, Madaure et khemissa.

La région de souk ahras a de tous temps été l'objet des convoitises des empires qui se sont succédés dans le bassin méditerranéen.

Toutes ces périodes ont laissé d'importants sites historiques. Depuis quelques années, le Service des Monuments historiques de l'Algérie, dirigé par M. Albert Ballu, poursuit des fouilles importantes dans les ruines de trois villes antiques, qui s'élevaient, non loin de Souk ahras et de Guelma, aux lieux appelés aujourd'hui Khamissa, Mdaourouch et Announa (Thubursicu Numidarum, Madauros et Thibilis), Khemissa (Thubursicu Numidarum) Parmi les sites qui regroupent des potentialités touristiques, un des plus beaux sites a visité et exploitée en Algérie, Les archéologues ont fouillé les monuments les mieux conservés: habitats, tombeaux, exèdre, réservoir et vieille place en partie haute de la ville, théâtre et bâtiments divers en partie basse de la ville, de grands espaces restent à dégager qui permettraient de comprendre le site dans son histoire et son urbanisme, Cette multiplicité de potentialités ouvrira de grandes opportunités d'attirer les public de divers régions, les archéologues et les chercheurs lorsqu'ils recevoir les informations et effectuer les recherches.

- **Comment renforcer l'attractivité touristique de la wilaya de souk ahras commune de khemissa exploitant toutes les potentialités en matière de patrimoine archéologique!**

Malheureusement, on ne s'accroche à notre patrimoine qu'en tant que souvenir et repère mémoriel, sa prise en charge n'est pas effective<sup>2</sup>, d'autre part Le site de khemissa souffrent des atteintes du temps et des homme, Le site archéologique situés en pleine campagne et été totalement délaissés, au pillage des pièces archéologiques, au vandalisme et à l'inconscience des paysans locaux, Ainsi, dans la partie ancienne du vieux forum, les dallages et les bases de colonnes sont entièrement fragmentés en petits éclats.

<sup>2</sup> : Politiques de conservation du patrimoine archéologique, cas du site archéologique de madaure, Mémoire de Magister, BOUTEMEDJET sara, p 1

## **Partie introductif**

---

- **Comment peut-on attirer les touristes pour visiter le site archéologique tout en pensant à son sauvegarde !**

Malgré une moyenne de 5000 visiteurs/l'an le site archéologique souffrant de manque des structures culturelles et d'accueil, les visiteurs ne trouvent même pas un endroit pour se détendre, ou l'accueil pour reposer.

- **Comment mettre le site archéologique khemissa devenir plus favorable pour attirer et accueillir les touristes !**

### 3. Hypothèse

Dans ce travail de recherche, nous tenterons de vérifier l'hypothèse suivante :

- Lorsque Il y'a Manque des infrastructures touristique culturelle adéquates Khemissa devient abondante et Pour revivre cette richesse archéologique on peut intégrer des infrastructures touristique culturelle adéquate et faire connaître « Khemissa » comme un haut lieu du tourisme culturel.

### **4. Méthodologie du travail**

Il existe une partie introductive et 3 parties dans ce travail, La partie introductive constitue une introduction générale et la problématique, hypothèse et les objectifs de cette recherche.

La première partie constitue le cadre référentiel du mémoire à travers un apport théorique constitué des définitions, des concepts et des notions nécessaires à l'étude des principaux axes de la recherche. Elle est constituée de trois chapitres, référents thématique, Méthodologique et les exemples.

La partie analytique formée par : Analyse urbaine de la zone urbaine inclure (l'analyse spatial, fonctionnelle, juridique et sociologique), et analyse du site archéologique nous concluons cette partie par l'analyse AFOM Ce qui nous les extrayons les enjeux et les scénarios.

La partie programmation constitue un chapitre, le premier est l'approche programmation constitue tous les programmes retenus et l'approche conceptuel constitue les schémas des principes de la conception.

### 5. Objectifs

- trouver des stratégies afin de protéger ce patrimoine et en même temps être exploitée pour l'amélioration de l'image touristique de la wilaya de souk ahras et précisément la commune de khemissa, et donc augmenter le développement économique.

**1<sup>er</sup> partie: cadre référentiel**

### **Introduction :**

Témoin et vitrine de l'histoire et de l'identité d'un milieu, le patrimoine sous toutes ses formes illustre les particularités qui font de nos villes, des endroits uniques où il est agréable de vivre. La croissance de toute municipalité ne peut, en faire abstraction, car le patrimoine personnalise et différencie chaque municipalité dans son évolution et son développement.

Quand on évoque le patrimoine, il est important de savoir de ce que l'on parle, donc dans cette partie on tentera d'exposer que signifie ce concept présenté les différents concepts liée à ce domaine.

On essayera aussi de déterminé ce que signifie l'attractivité qui est peut être considérée Comme le premier enjeu du territoire. Elle est une des premières conditions de son développement économique.

En fin nous allons voire des expériences de valorisation des sites archéologiques dans le monde à travers une analyse des exemples étrangers.

### Chapitre I : la genèse du patrimoine archéologique et tourisme

#### Introduction :

Le patrimoine archéologique est un composé fondateur de l'identité humaine, facteur non négligeable de la promotion de la diversité culturelle, du développement du sens du civisme et de la réduction de l'exclusion sociale, c'est pourquoi sa prise en charge effective et sérieuse ne peut être que avantageux.

Nous tenterons dans ce chapitre de définir ce qu'est un patrimoine et patrimoine archéologique et essayer de comprendre et de cerner les concepts relatifs à ce domaine.

#### 1. Le patrimoine

Le Concept patrimoine connu une extension lorsque Françoise défini le comme : « Ce beau et très ancien mot était, à l'origine, lié aux structures économiques et juridiques d'une société stable, enracinée dans l'espace et dans le temps »<sup>1</sup>.

##### 1.2 Evolution du concept patrimoine

- La première charte d'Athènes 1931

Premier congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques, les conservateurs ne demandaient protection que pour les monuments de valeur historique ou artistique particulière.

- La charte de Venise 1965

« Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites ».

- le mot patrimoine , n'apparaît qu'en 1972 dans « la convention pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel », qui a été élaborée lors de la conférence générale de l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture qui s'est déroulée à Paris en octobre 1972, le patrimoine dans cette convention, regroupe les monuments, les ensembles et les sites.
- Dans les pays du Maghreb, la conception du patrimoine s'aligne sur celle qui est en vigueur dans les pays occidentaux, laquelle est fondée essentiellement sur une vision européenne. Introduite avec la colonisation de l'Algérie et l'établissement des protectorats en Tunisie et au Maroc, cette notion présente en termes de gestion patrimoniale les mêmes caractéristiques qu'en France avec en particulier, un fonctionnement centralisé au niveau des structures de l'Etat. (Ministère de la Culture, Musées nationaux, Bibliothèques, Archives, etc.).<sup>2</sup>

##### 1.3 types du patrimoine

<sup>1</sup> : Françoise Choay, L'allégorie du Patrimoine, Paris, Le Seuil, 1999, p. 9

<sup>2</sup> : Politiques de conservation du patrimoine archéologique, cas du site archéologique de madaure, Mémoire de Magister, BOUTEMEDJET sara, p 12,13

➤ Le patrimoine culturel :

- Matériel : (œuvres architecturales, de sculpture ou de peintures monumentales, Éléments ou structures de caractère archéologique, grottes et groupes 'éléments qui ont une valeur et un intérêt exceptionnels du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science).

- Immatériel : (Artistique, Spirituel, Littéraire, Artisanal, tradition).

➤ Le patrimoine naturel : éléments naturels constitués par des formations ou des groupes de formation physiques et biologiques, constitués aux formations géologiques et physiographiques et aux zones strictement délimitées, qui constituent l'habitat d'espèces menacées d'animaux et de plantes, aux sites naturels ou zones naturelles strictement délimitées, d'une valeur et d'une importance exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle.

➤ Le patrimoine culturel et naturel subaquatique : désigne (toutes les traces d'existence Humaine présentant un caractère culturel, historique ou archéologique et qui sont partiellement ou totalement sous l'eau, périodiquement ou de façon continue)<sup>3</sup>.

### 1.4. Quel est le but du patrimoine ?

La mémoire collective transmise de génération en génération est un aspect fondamental du développement des peuples et des civilisations. C'est aussi un élément efficace qui grandit, se développe et se renouvelle dans le présent et dans le futur, dans la vie culturelle, sociale et économique de cette mémoire.

Il est évident donc, dans le but de la continuité et de la préservation de soi et de l'identité que chaque peuple s'efforce de sauvegarder son patrimoine et de renforcer l'intérêt qui lui est accordé et de mettre en lumière sa valeur dans le cadre de programmes et de politiques notamment à travers l'intégration de chaque élément du patrimoine dans la vie de la société.<sup>4</sup>

### 1.5. Le Patrimoine et le développement économique des territoires

Les études montrent que le patrimoine peut être un levier du développement économique d'un territoire à travers :

- Rappeler aux pouvoirs publics qu'ils sont garants de l'intérêt général et responsables de la protection juridique du patrimoine face à la pression foncière, préférer la restauration du patrimoine à sa démolition.
- Placer le patrimoine au cœur des stratégies globales de développement, fixer des
- objectifs en matière de retombées économiques et sociales afin que la mise en

<sup>3</sup> : PATRIMOINE, Indicateur central (DURABILITÉ DU PATRIMOINE), p45

<sup>4</sup> : Charte du citoyen pour le Patrimoine, groupe de travail formé par l'ex Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative Maître Fouad Al Saad

Valeur des patrimoines bénéficie à la population locale, en termes d'emplois, de flux financiers et de bien-être, les industries culturelles, créatives et l'artisanat associées à la valorisation des patrimoines concourent à l'amélioration des conditions de vie des populations.

- Mettre en place des instruments de protection, de planification, de financement et de gestion adaptée, dans la durée, pour que les aménagements respectent l'authenticité du patrimoine et contribuent au développement durable, échanger les expériences sur les bonnes pratiques.

### 2. Le Patrimoine archéologique :

Selon charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique 1990 le patrimoine archéologique est défini comme «Article 1. Le patrimoine archéologique est la partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base. Il englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines quelles qu'elles soient, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé»<sup>5</sup>.

Le patrimoine archéologique constitue le témoignage essentiel sur les activités humaines du passé.

#### 2.2 Sites archéologiques

Un site archéologique est un lieu, une zone où peuvent être relevées des traces matérielles d'une vie passée de l'homme.

Ces sites peuvent être enfouis dans le sol ou immergés dans les eaux. Ils renferment des structures (murs, fondations, pavements...), des artefacts (objets produits et utilisés par l'homme) et des éco-facts (matières organiques liées à l'occupation humaine : ossements humains ou animaux, bois, graines, semences, insectes...), le tout étant agencé dans un contexte archéologique précis<sup>6</sup>.

---

<sup>5</sup> : Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique 1990, Préparée par le Comité International pour la Gestion du Patrimoine Archéologique (ICAHM) et adoptée par la 9ème Assemblée Générale de l'ICOMOS à Lausanne, 1990

<sup>6</sup> : HAFSI Fatma Zohra, thèse magister, UNIVERSITE MENTOURI CONSTANTINE, Pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique nationale de l'aménagement du territoire, p16

### 2.3 Les sites archéologiques selon des contextes spécifiques

- Sites archéologiques situés en milieu urbain :

Le milieu urbain se caractérise par une forte concentration de l'habitat ainsi que des activités secondaires et tertiaires, c'est aussi l'enveloppe d'une dynamique sociale et culturelle importantes.

L'étude des sites archéologiques en milieu urbain peut être abordée sous l'angle de deux approches différentes : l'archéologie dans la ville et l'archéologie de la ville

La première considère la ville comme un ensemble de sites archéologiques, pris isolément et étudiés par le biais d'interventions ponctuelles. La deuxième, globalisante et intégratrice, assimile la ville à un écosystème où il s'agit plutôt d'entreprendre une lecture stratigraphique afin d'arriver à reconstituer la genèse et le développement de l'occupation de la ville.

- Sites archéologiques industriels ;

Le patrimoine archéologique industriel inclut toute trace matérielle et immatérielle d'une activité industrielle passée : les enveloppes architecturales présentes dans un site aménagé à des fins d'exploitation industrielle, les mobiliers provenant de fouilles archéologiques, les documents écrits ou oraux, etc..... Ces vestiges sont des outils historiques qui permettent d'appuyer la construction d'hypothèses. Ils fournissent des informations relatives aux modes antérieurs de production, aux prouesses techniques et au savoir-faire accomplis dans une période donnée, à l'organisation et à la division du travail au sein d'une société ainsi qu'au régime économique, social et culturel dans lequel s'inscrivent les activités industrielles de toutes.

- Sites archéologiques inscrits dans les milieux ruraux :

Un milieu rural et un espace situé hors du périmètre urbanisé, Il est caractérisé par une faible concentration de l'habitat et par la présence des richesses naturelles, sources principales de la production de denrées et de matières premières. Ce milieu regroupe des terres agricoles, des zones forestières, des espaces verts ainsi que des habitats dont les bâtiments sont liés à l'exploitation agricole.

La problématique spécifique que relève la présence des sites archéologiques dans un contexte rural est la dispersion des ces derniers dans des champs naturels ce qui rend difficile leur repérage et l'identification de leurs limites, et du coup, leur conservation. Il est impératif, aussi, de signaler l'exposition de ces sites, en surface ou enfouis, aux dangers de destruction que font courir les moyens modernes de culture et de labourage<sup>7</sup>.

<sup>7</sup> : HAFSI Fatma Zohra, thèse magister, UNIVERSITE MENTOURI CONSTANTINE, Pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique nationale de l'aménagement du territoire, p16

### 2.4 : protection de patrimoine (le cadre juridique) :

- I. la prise en connaissance de la loi 98/04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.

#### - TITRE II

#### DE LA PROTECTION DES BIENS CULTURELS IMMOBILIERS

Art. 18. - Le ministre chargé de la culture peut à tout moment ouvrir par voie d'arrêté une instance de classement des monuments historiques. L'arrêté d'ouverture d'instance de classement doit mentionner:

- la nature et la situation géographique du bien culturel.
- la délimitation de la zone de protection.
- l'étendue du classement.
- la nature juridique du bien culturel.
- l'identité des propriétaires.
- les sources documentaires et historiques, plans et photos.
- les servitudes et obligations.

Art. 19. - Le ministre chargé de la culture prononce le classement des monuments historiques par arrêté après consultation et avis de la commission nationale des biens culturels. L'arrêté doit déterminer les conditions de classement et énoncer les servitudes et obligations qui en découlent.

Art. 21. - Sont soumis à l'autorisation préalable des services du ministère chargé de la culture tous les travaux de conservation, de restauration, de remise en état, d'adjonction, de changement et d'urbanisme à entreprendre sur les sites historiques proposés au classement ou classés ou sur les immobiliers dans la zone de protection. Sont également soumis à l'autorisation préalable des services du ministère chargé de la culture, les travaux ci-après, à entreprendre dans la zone de protection du monument historique, classé ou proposé au classement:

- les travaux d'infrastructures tels que l'installation des réseaux électriques et téléphoniques, aériens ou souterrains, des conduites de gaz, d'eau potable et d'assainissement, ainsi que tous

travaux susceptibles de constituer une agression, visuelle portant atteinte à l'aspect architectural du monument concerné.

- l'implantation d'industries ou de grands travaux publics ou privés.
- les travaux de déboisement ainsi que de reboisement lorsque ceux-ci sont de nature à affecter l'aspect extérieur du monument concerné.

Art. 22. - Toute installation et pose d'enseignes publicitaires est interdite dans et sur les monuments historiques classés ou proposés au classement, sauf autorisation des services du ministère chargé de la culture.

Art. 29. - Les sites archéologiques sont soumis au classement par arrêté du ministre chargé de la culture après avis de la commission nationale des biens culturels conformément à la procédure prévue par les articles 16, 17 et 18 de la présente loi.

Art. 30. - Il est établi un plan de protection et de mise en valeur pour les sites archéologiques et leur zone de protection. Le plan de protection et de mise en valeur fixe les règles générales d'organisation, de construction, d'architecture, d'urbanisme, d'occupation s'il y a lieu, ainsi que les servitudes d'utilisation du sol, notamment celles relatives à la détermination des activités qui peuvent y être exercées dans les limites du site classé et de sa zone de protection. La procédure d'élaboration, d'instruction, d'approbation et le contenu du plan de protection et de mise en valeur sont précisés par voie réglementaire.

- ◆ La responsabilité des pouvoirs publics, dans la conservation du patrimoine

L'article 15 de Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe s'engage à :

- valoriser la conservation du patrimoine architectural dans l'opinion publique aussi bien en tant qu'élément d'identité culturelle que comme source d'inspiration et de créativité pour les générations présentes et futures.
- promouvoir à cette fin des politiques d'information et de sensibilisation notamment à l'aide de techniques modernes de diffusion et d'animation, ayant en particulier pour objectif :
  - d'éveiller ou d'accroître la sensibilité du public, dès l'âge scolaire, à la protection du patrimoine, à la qualité de l'environnement bâti et à l'expression architecturale.
  - de mettre en évidence l'unité du patrimoine culturel et des liens existant entre l'architecture, les arts, les traditions populaires et modes de vie, que ce soit à l'échelle régionale ou nationale.

### 3. le tourisme

Selon OMT le tourisme est défini comme «Ensembles des activités déployés par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel, pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année à des fins de loisir, affaire et autres activités»<sup>8</sup>.

#### 3.2. formes de tourisme

- tourisme de cure, de santé ou thermal

Cette forme de tourisme a comme objectif l'amélioration de sa santé en utilisant des séjours qui intègrent soins curatifs et soins préventifs.

- Le tourisme sportif

Le tourisme sportif cible sur l'utilisation des attractions sportives (musées sportifs, congrès, conférences sportives, exhibitions et démonstrations sportives, parcs sportifs (aquatiques en particulier), zones de rafting, golfs, pistes et aménagements pour le ski, stades, patinoires.

- Le tourisme culturel

Secteur professionnel qui comprend les visites guidées des musées et monuments, la fréquentation de festivals et spectacles, et la découverte de parcs et sites naturels. Le tourisme culturel est motivé par des raisons de recherches, par des conceptions religieuses ou par des besoins culturels.

- Le tourisme d'affaires

Le tourisme d'affaires désigne les déplacements individuels ou organisés effectués pour des motifs professionnels.

- Le tourisme balnéaire

S'adresse aux personnes souhaitant passer des vacances au bord de la mer et pratiquer des activités nautiques. Il devient de plus en plus compétitif. Le soleil, la cote, la plage, la mer, l'eau, les vues scéniques exceptionnelles et la diversité biologique riche (les oiseaux, les baleines...) constituent des attraits indéniables pour les touristes.

- Le tourisme saharien

Le Sahara est un espace très vaste, composé de plusieurs milieux naturels qui offrent des potentialités touristiques indéniables consolidées par une civilisation ancestrale qui lui confère, tous les atouts d'une région touristique par excellence.

---

<sup>8</sup> : OMT (organisation mondiale du tourisme), [www.world.tourisme.org](http://www.world.tourisme.org)

### 4. Le tourisme culturel

Selon la Commission canadienne du tourisme « Le tourisme culturel et patrimonial repose sur la participation à une activité culturelle ou patrimoniale, activité qui devient un motif important pour justifier un déplacement, le tourisme culturel comprend les arts de la scène (théâtre, danse, musique), les arts visuels et l'artisanat, les festivals, les musées, les centres culturels, les sites historiques et les centres d'interprétation», Ce qui signifie que le tourisme culturel lié au premier lieu au activité culturel d'une société ou région spécifique<sup>9</sup>.

#### 4.2 Evolution historique

➤ Moyen Âge : Le tourisme de découverte a commencé au Moyen Âge, avec les Pèlerinages. Des hommes, pour des motifs religieux, parcouraient des centaines, voire des milliers de kilomètres, afin de se rendre à un sanctuaire. Nous pouvons ici citer l'exemple des villes de Lourdes, Rome, Jérusalem.

➤ XVIIIème et XIXème siècles : le tourisme culturel était pratiqué par de jeunes Aristocrates britanniques, qui étaient envoyés par leur famille à la découverte de l'Europe (ce phénomène est appelé « Grand Tour », C'est de ce Grand Tour que vient le terme « Tourisme», et c'est ce Tour qui a posé les bases des pratiques du tourisme culturel actuel.

➤ XXème siècle : le tourisme culturel a subi une évolution. Il s'est diversifié, tant au Niveau des destinations que des thèmes et du public ciblé. Le tourisme culturel englobe aujourd'hui divers types de tourisme : religieux, historique, artistique, gastronomique, linguistique, artisanal.

#### 4.3. Lien entre Patrimoine archéologique et tourisme culturelle et développement économique

Lorsque Le patrimoine archéologique est une affirmation de la spécificité d'un territoire les valeurs culturelles et identitaires qui lui sont associés alimentent l'attractivité touristique des destinations.

Et lorsque le tourisme culturelle s'appuient sur les investissements et des projets culturels donc il va donner une chance pour crée des emplois, et donc la mobilisation économique du territoire.<sup>10</sup>

### 5. L'attractivité de la ville

« L'attractivité d'une ville, veut dire l'évaluation de sa sphère d'influence, sa capacité à générer du mouvement, à attirer et à soi durablement»<sup>11</sup>.

<sup>9</sup> : La Commission canadienne du tourisme

<sup>10</sup> : Tourisme Culturel et Patrimonial, guide Pour les Maîtres D'œuvre Communautaires, pub de la Table sur la culture et le patrimoine des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux (FPT), p14

### 5.2.L'attractivité culturelle

L'attractivité culturelle repose sur des activités et pratiques (exposition, spectacle, festivals.....).

### 5.3.Patrimoine archéologique. Tourisme culturel et attractivité des villes

Le patrimoine archéologique apparaît comme l'incarnation visible et palpable de la mémoire des territoires, et par là même de leur identité. La singularité du patrimoine local contribue à façonner une image de marque, dont les acteurs de l'aménagement et du tourisme se saisissent comme propice à assurer et à consolider l'attractivité du territoire. Cette image de marque ne donne pleinement ses fruits que dans le cadre d'une politique culturelle exigeante, fondée sur l'articulation entre connaissance, préservation, valorisation et transmission du patrimoine archéologique.

Cette chaîne opératoire apparaît aujourd'hui nécessaire pour garantir le renouvellement de l'offre touristique et proposer une offre d'activités éducatives et de loisir de qualité, adaptée aux demandes d'un public de proximité. Parallèlement, les actions et les équipements culturels doivent répondre aux attentes de publics diversifiés, dont les modes d'appropriation du patrimoine culturel subissent de profondes évolutions.<sup>12</sup>

### 5.4.Construire l'offre touristique

- Visibilité territoriale à travers le rayonnement du patrimoine archéologique et de l'offre culturelle qui y est attachée.
- Attractivité territoriale en termes d'offre touristique en lien avec le patrimoine archéologique.
- L'usage de l'archéologie pour dynamiser l'économie touristique et plus largement l'économie locale.
- Les publics de l'archéologie.
- Les outils de l'offre touristique : du musée au site, les parcours, les nouvelles technologies, la promotion...<sup>13</sup>

---

<sup>11</sup> : François Cusin et Julien Damon dans leur article (les villes face aux défis de l'attractivité)

<sup>12</sup> : <http://calenda.org/>

<sup>13</sup> : <http://calenda.org/>

### 6. Le patrimoine archéologique, un projet urbain attractif

#### 6.1. Projet urbain

Le projet urbain est défini comme un processus concerté «Le projet urbain est un ensemble de démarches visant à l'obtention d'un accord entre les différents acteurs, auxquelles peuvent participer toutes les parties prenantes (habitants, associations, propriétaires, administrations, élus, experts), et où sont définies les règles de la participation et les rôles de chacun (consultation, concertation, décision) »<sup>14</sup>.

D'autre côté ALAIN AVITABILE définit le projet urbain comme un «démarche d'initiative publique qui a pour objet de définir un cadre et une stratégie d'action en vue d'induire des dynamiques urbaines (ou un processus de mutation urbaine) en prenant en compte les logiques des agents et les jeux d'acteurs et en articulant les différents registres d'action aux différentes échelles inférant sur ses conditions de concrétisation».<sup>15</sup>

D'ailleurs, P. Ingallina souligne le projet urbain est en cours « il s'agit d'un concept et d'une manière d'agir en formation qui marquent un moment de transition entre la manière traditionnelle de penser l'urbanisme et une nouvelle approche, moins figée et plus ouverte aux transformations et aux débats »<sup>16</sup>.

#### 6.2. Les acteurs du projet urbain patrimonial

- Les habitants/usagers : les usagers sont des "consommateurs » d'espace, car ce sont à travers les appropriations multiples qu'ils génèrent (usages et/ou représentations) que la ville devient un véritable lieu de vie.
- Les professionnels de l'espace (architectes, sociologues, les archéologues).
- Les acteurs politiques (Direction de tourisme, direction de la culture, L'agence nationale d'archéologie et de protection des sites et monuments historiques).
- Les acteurs économiques : Ce groupe est constitué d'entrepreneurs, de propriétaires fonciers et de promoteurs.

#### 6.3. Dimension de projet urbain patrimoniale

- Dimension économique : La culture et le patrimoine constituent les essors de L'attractivité utilisée comme ressources dans la compétitivité d'une ville. Ils génèrent des revenus et de l'emploi et contribuent au développement local.

- Dimension social : le patrimoine est perçu comme un support de vie collective

<sup>14</sup> : <https://villedurable.org/guide-de-gestion-de-projets-urbains/>

<sup>15</sup> : ALAIN AVITABILE, la mise en scène du projet urbain Pour une structuration des démarches, 2005, p2

<sup>16</sup> : Ingallina Patrizia, Le projet urbain, Editions Que sais-je ? , France, 2001, p.3

Contribue à la construction identitaire, Il est susceptible d'offrir des réponses à des besoins non satisfaits par la ville contemporaine (tel que le besoin de diversité, de convivialité, d'identité), Il favorise l'amélioration de la qualité du cadre de vie.

- Dimension culturel : Le Projet Urbain interpelle la culture des lieux, de créer une Identité collective et partagée par tous.

### **Conclusion :**

Comme nous l'avons exploré au fil de ce chapitre, Les sites archéologiques sont le résultat d'un processus historique marqué par la succession d'époques, de courte ou de longue durée, qui en déployant leurs emprises.

Ces traces sont alors assimilées à des archives (archives du sol), une source potentielle d'informations, dans lequel, chaque génération a son dossier.

Au terme de ce chapitre nous pouvons conclure que les sites archéologiques sont un atout major pour relancer le tourisme culturel et par conséquent augmenter le niveau de vie de territoire, et si L'exploitation de cette richesse été à la bonne façon elle peut être considéré comme un projet urbain attractive.

### Chapitre II: Le paysage, un intérêt patrimonial

#### **Introduction :**

Le paysage se présente comme une composante fondamentale du patrimoine culturel et naturel.

Dans ce chapitre, on tente d'approcher la dimension patrimoniale du paysage qui est l'un des nouveaux nés du patrimoine, et qui s'impose comme outil de gestion du territoire.

#### **1. Le paysage**

Selon un proverbe chinois «le paysage est à la fois devant les yeux et derrière les yeux», Il Appartient au langage commun le plus banal et le plus riche de sens divers, et chacun de nous a une image associée au paysage et le définit au travers de ces propres références.

Selon la convention européenne du paysage: «le paysage définit une partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leur interrelations »<sup>17</sup>.

Donc il s'agit d'une portion d'espace délimitée par un regard, donc mise en perspective et perçue par un observateur au travers d'un filtrage de valeurs sociales, économiques, religieuses, esthétiques...etc.

#### 1.2. Le paysage entre objectivité et subjectivité :

➤ **Objet :** le paysage est reconnu comme un phénomène naturel (géographie, Environnement, écologie, agriculture, paysagisme, économie, droit, développement durable,...etc.).

➤ **Sujet :** Le paysage est défini comme un phénomène culturel (considérer le paysage Comme un produit social).

#### **2. Paysage culturel**

Selon l'institut d'étude des paysage culturel, université Harvard le paysage culturel est définit autant que tout paysage crée, utilisé, modifier ou protéger par l'homme, allait Desjardins historique et des parcs urbain aux réserve de conservation, des paysage de rue, quartier urbain Alors on comprendra que le paysage culturel exprime l'interaction entre l'être humain et la nature au cours de temps.

---

<sup>17</sup> : la Convention de Florence, pour objet de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages européens et d'organiser la coopération européenne dans ce domaine, 20 octobre 2000 à Florence (Italie). <http://conventions.coe.int/Treaty/fr/Treaties/Html/176.htm>

Les paysages culturels témoignent du génie créateur de l'être humain, de l'évolution sociale, ainsi que du dynamisme spirituel et imaginaire de l'humanité. Ils font partie de notre identité collective<sup>18</sup>

### 2.2. Catégories de paysages culturels

Les paysages culturels se divisent en trois catégories majeures :

➤ le paysage clairement défini, conçu et créé intentionnellement par l'homme : ce qui comprend les paysages de jardins et de parcs créés pour des raisons esthétiques qui sont souvent (mais pas toujours) associés à des constructions ou à des ensembles religieux.

➤ le paysage essentiellement évolutif : Il résulte d'une exigence à l'origine sociale, Économique, administrative et/ou religieuse et atteint sa forme actuelle par association et en réponse à son environnement naturel. Ces paysages reflètent ce processus évolutif dans leur forme et leur composition.

Ils se subdivisent en deux catégories :

- Un paysage relique (ou fossile) est un paysage qui a connu un processus évolutif qui s'est arrêté, soit brutalement soit sur une période, à un certain moment dans le passé. Ses caractéristiques essentielles restent cependant matériellement visibles.
- Un paysage vivant est un paysage qui conserve un rôle social actif dans la société Contemporaine étroitement associé au mode de vie traditionnel et dans lequel le processus évolutif continue. En même temps, il montre des preuves manifestes de son évolution au cours des temps.
- le paysage culturel associatif: L'inclusion de ce type de paysage sur la Liste du patrimoine Mondial se justifie par la force d'association des phénomènes religieux, artistiques ou culturels de l'élément naturel plutôt que par des traces culturelles tangibles, qui peuvent être insignifiantes ou même inexistantes.

### **3. Le Patrimoine paysager :**

Donnadieu P, Périgord M, définit le patrimoine paysager comme « L'expression patrimoine paysager peut, soit faire référence à l'identité culturelle vécue comme repli identitaire, soit évoquer l'identité culturelle affirmée comme appartenance territoriale et lien social ». <sup>19</sup>

La définition du concept du patrimoine paysager fait référence à ce que l'on considère comme Certaines composantes du patrimoine matériel, c'est-à-dire monuments, maisons, bâtiments

<sup>18</sup> : <http://whc.unesco.org/fr/PaysagesCulturels/>

<sup>19</sup> : Donnadieu P, Périgord M, «clés pour le paysage », éditions Ophrys, 2005, p 104

Historiques religieux, industriels, agricoles, maritimes, sites, objets archéologiques, tunnels d'arbres, routes panoramiques, paysages urbains et ruraux, massifs forestiers, plan d'eau...etc.<sup>20</sup>

### 3.2.paysages ruraux patrimoniaux

Les paysages ruraux patrimoniaux se distinguent des paysages agraires en raison de structures paysagères singulières qui leur confèrent une identité forte.

L'appréciation des paysages ruraux patrimoniaux est liée à des références esthétiques en architecture, arts et traditions populaires, à des critères d'ancienneté, d'authenticité, d'identité régionale.

Ces références sont des objets architecturaux spécifiques tels que des fermes, chalets d'alpage, granges, associés souvent à un petit patrimoine rural (murs de pierres sèches, terrasses, canaux d'irrigation, mazots...). Mais il existe aussi des constantes relevant de l'histoire et déclinées localement : châteaux perchés, présence d'architecture religieuse, ouvrages militaires.

### 3.3.Les modes d'intervention sur les paysages patrimoniaux:

La convention du patrimoine mondiale est devenue le premier instrument juridique qui précise les actions sur les paysages culturels (qu'il soit de les reconnaître ou les protéger)<sup>21</sup>

- La protection : Selon la convention, elle se démarque de la politique des lieux protégés (par exemple : celle des sites classés).
- La gestion : La gestion de nos paysages ne peut en aucun cas se limiter à l'approche patrimoniale, elle doit également viser à enrichir la qualité de l'ensemble des paysages.
- L'aménagement des paysages : Elle est clairement l'approche la plus évolutive puisque au-delà des pratiques professionnelles habituelles d'aménagement paysager ou de requalification des espaces dégradés, elle invite à des actions présentant un caractère prospectif particulièrement affirmé en vue de la création de nouveaux paysages, c'est une orientation mobilisatrice pour les chercheurs.

### 3.4.Les enjeux du patrimoine paysager

- Les enjeux sociétaux : Le paysage offre à des sociétés en perte de repères les Fondements d'une identité partagée, ce au-delà de l'histoire et de la géographie de chaque territoire.

---

<sup>20</sup> : Jean Louis Blanchette, (2006), «projets de contournement de l'agglomération Sherbrooke», comité du patrimoine Estriens.

<sup>21</sup> : L'UNESCO mars 2007

▪ Les enjeux culturels Penser le paysage comme production, comme labour et jugement  
Des êtres humains.

▪ Enjeux politiques : Il est tout à la fois patrimoine et projet d'aménagement, mémoire et  
Invention, source de dissensions ou outil de construction de consensus.

### 3.5. Les menaces sur les sites du patrimoine et paysages

Les types d'aménagement pouvant avoir une incidence sur les sites :

- La construction ou la modification d'infrastructures telles que routes.
- L'urbanisation, par exemple la construction de nouveaux logements pour faire face à une augmentation de la population.
- Les aménagements hydroélectriques, par exemple la construction de barrages.
- L'élimination des déchets, par exemple la construction d'incinérateurs.
- Le développement des ressources énergétiques.
- Les aménagements industriels, par exemple la construction d'usines.
- La destruction d'un élément important de l'environnement (coupes forestières)<sup>22</sup>.

### 3.6. Comment transmettre un patrimoine paysager?

Cette question très discutée est complexe du fait de la nature matérielle du paysage, tant au niveau de sa composition matérielle que de ses schémas de perception.<sup>23</sup>

Anne Cauquelin (2000) «le projet du patrimoine de conserver des sites, de préserver leur Authenticité pour des générations futures, est réellement ambigu face à un objet qui se transforme en permanence et dont les valeurs culturelles fluctuent selon les époques»<sup>24</sup>.

De fait il y a une contradiction évidente entre la dynamique paysagère et le caractère statique de mesures de protection et conservation (Haber, 1995), ce qui rend leur usage délicat. De plus le paysage étant habituellement habité, il est souvent inacceptable pour la population locale de contraindre l'évolution des systèmes socio-économiques qui ont créé et retenu les paysages.

---

<sup>22</sup> : YOUNI AHLEM, thèse magister, POLITIQUES PUBLIQUES ET AIRES PROTEGEES PAYSAGE – PATRIMOINE, OUTILS DE GESTION DU PARC NATIONAL D'EL KALA., p78

<sup>23</sup> : ZAIDI Imane, thèse magister Université Badji Mokhtar -Annaba, L'ETUDE PAYSAGERE COMME SUPPORT POUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE PAYSAGER DANS LES POLITIQUES D'AMENAGEMENT, p51

<sup>24</sup> : Anne Cauquelin, L'invention du paysage. Paris.

### **Conclusion :**

Le patrimoine est le produit de l'homme à travers l'histoire, cette définition fait associer le terme du paysage au patrimoine qui se définit tous les deux par rapport à un objectif de transmission. Ainsi patrimonialiser un paysage n'implique pas nécessairement de le sanctuariser, mais il implique sa mise en valeur, et de bien gérer sa continuité aux générations futures.

La prise en charge du paysage comme élément du patrimoine a donné naissance aux plusieurs modes d'interventions, allant des paysages dits exceptionnels aux paysages de l'ordinaire, ces modes visent à bien gérer le paysage et le protéger sans toucher à son caractère évolutif.

### Chapitre III : analyse des exemples

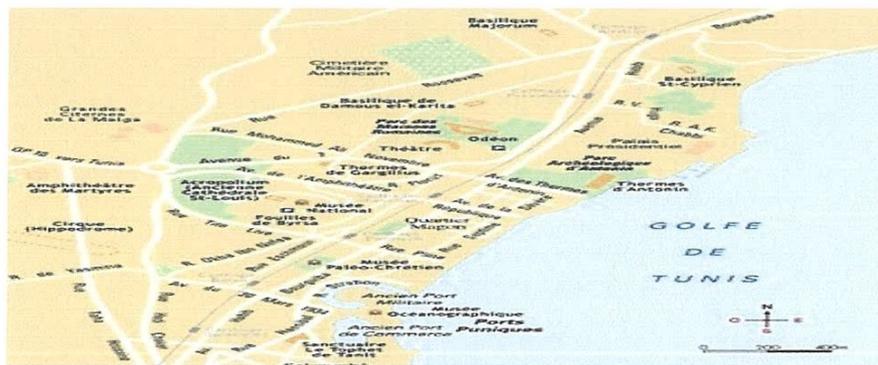
**Introduction :** Un bon nombre d'expériences dans le monde ont cherché à présenter et valoriser les sites et vestiges archéologiques à la lumière des pratiques contemporaines pour faciliter la transmission du message aux publics et les inciter à visiter et à assurer en même temps leur conservation.

Dans ce chapitre, nous allons chercher une vision réelle sur le terrain et dans le concret des pratiques existantes à travers une série d'étude des cas réalisés.

#### **1. Exemple 01 :L'exemple de site archéologique Carthage**

##### 1.1.Situation géographique :

Situé dans le nord-est de Tunis, classé au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1979, couvre 2/3 du territoire communal (Superficie de 300 ha, Protégée du côté de la mer, la cité apparaît préservée également par les collines et par le lac de Tunis, la présence des deux sebkhas renforçant cette particularité.<sup>25</sup>



Carte 01 : situation géographique du site archéologique Carthage.

Source : [www.tourisme-sud-tunisien.com](http://www.tourisme-sud-tunisien.com)

##### 1.2. Aperçu historique sur le site archéologique :

- La grande cité africaine connaît une expansion rapide en tant que civilisation du creuset méditerranéen propre à la culture phénicienne, puis cet essor est brutalement brisé, mais la ville parvient à renaître de par la volonté des vainqueurs romains et grâce à sa localisation exceptionnelle.
- Pendant plus d'un millénaire, la cité de Carthage se place au premier plan de l'histoire en tant que carrefour de civilisations, du fait de sa situation géographique.
- La cité est, selon la tradition, fondée par Didon (également dénommée Élyssa) en 814 av. J.-C. soit une soixantaine d'années avant sa rivale, Rome, qui finira par la surpasser.

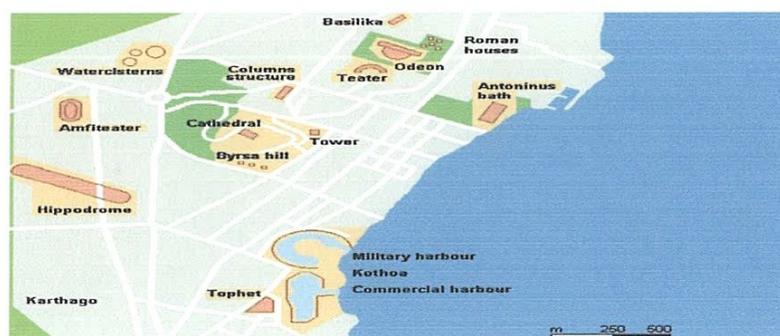
<sup>25</sup> : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Site\\_arch%C3%A9ologique\\_de\\_Carthage](https://fr.wikipedia.org/wiki/Site_arch%C3%A9ologique_de_Carthage)

Les premières relations avec Rome sont pacifiques, comme l'attestent les traités conclus en 509 av. J.-C. puis en 348 av. J.-C. et 306 av. J.-C. Qui garantissent à Carthage l'exclusivité du commerce depuis l'Afrique et l'absence de pillage contre les alliés de Rome en Italie.

-En 509av. J.-C., Carthage et Rome signent un traité qui divise les aires d'influence et de commerce entre les deux cités. Le texte connu par Polybe est la première source qui indique que Carthage a conquis la Sicile en partie et surtout la Sardaigne où elle semble jouir d'un monopole commercial. Les Romains et leurs alliés ne devaient aller au-delà du « Beau Promontoire» sauf dans des cas très limitatifs.

-La ville est conquise par les troupes vandales de Genséric en 439. Outre les destructions opérées par les nouveaux venus, attestées entre autres par un auteur tel que Victor de Vita, ceux-ci tentent d'imposer l'arianisme en lieu et place du catholicisme : la persécution est alors légitimée et les quelque 500 religieux de Carthage sont expulsés. Cette période vandale coïncide avec une nouvelle ère de persécutions. Puis le royaume vandale finit par s'effondrer et l'empereur byzantin Justinien devient le nouveau maître en 533. La période byzantine connaît divers aléas, dont la mise au pas des membres de l'Église d'Afrique, alors que la page se tourne sur l'histoire antique avec la conquête arabo-musulmane de 698, qui voit Carthage passer au second plan de l'histoire.

### 1.3.Le site archéologique de Carthage



Carte 02 : cartes des vestiges archéologiques  
Source : [www.tourisme-sud-tunisien.com](http://www.tourisme-sud-tunisien.com)

Classé au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1979, le site archéologique de Carthage Conserve encore aujourd'hui une valeur patrimoniale exceptionnelle qui s'offre au regard de ses 700 000 visiteurs annuels avant la révolution de 2011.

### 1.3.1. L'urbanisme du site archéologique Carthage

C'est du centre établi au sommet de Byrsa que les rues se coupent perpendiculairement déterminant des îlots réguliers. Six grandes avenues parallèles de chaque côté de l'axe principal Est-Ouest, le decumanus maximus, étaient recoupées par 30 rues de chaque côté de l'axe Nord-Sud, le cardo maximus. Les îlots ainsi déterminés étaient quatre fois plus longs que larges (environ 37 m x 148 m) et constituaient un ensemble de près de 500 lots couvrant une superficie de 315 hectares.

A l'intérieur de ce plan régulier, prenaient place les édifices publics ou privés, y compris le port. Le littoral était au besoin rectifié par des murs de front de mer. Les temples occupaient le sommet des collines principales, Les réservoirs d'eau étaient également établis sur les hauteurs.

Les monuments de jeux, qui attiraient d'immenses foules, à la périphérie. Les demeures sont installées sur les plateaux aérés, Quant aux thermes d'Antonin, ils sont en bordure du rivage.<sup>26</sup>



Photo 01 : site archéologiques Carthage  
Source : wikiwand.com

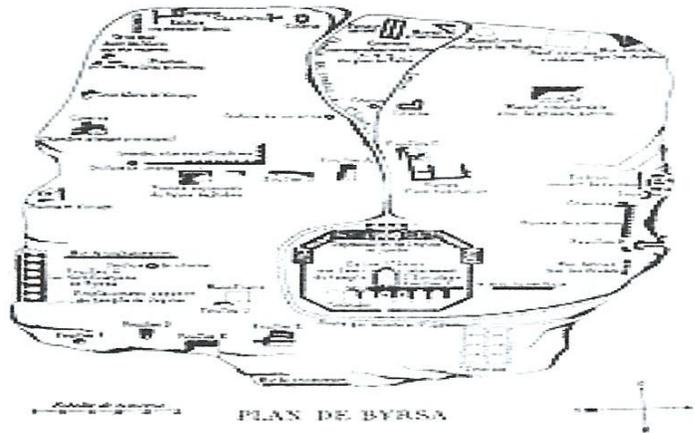
### 1.3.2. La colline de Byrsa :

Byrsa est une colline qui abrite de nos jours le site du musée national de Carthage et de la cathédrale Saint-Louis et appartient au site archéologique de Carthage en Tunisie.

La colline, présente dès les premiers jours de la cité punique selon les sources écrites et les récits de fondation dont l'héroïne est Elissa-Didon, a vraisemblablement été le lieu de la citadelle qui constitua le dernier réduit des Carthaginois lors de la Troisième guerre punique.

À l'époque romaine, le lieu est occupé par de vastes constructions publiques après un réaménagement considérable de l'espace naturel qui est adapté au projet urbanistique de l'empereur Auguste.

<sup>26</sup> : <http://www.inp.rnrt.tn/>



Plan 01 : Plan de Byrsa (Plan dressé par Charles Ernest Beulé en 1859)  
Source: Wikipédia

### 1.3.2.1. Les vestiges archéologiques de la colline de Byrsa

- A. La grande place publique : Il s'agit d'une vaste plate-forme installée au centre et en haut de la ville, réservée aux cérémonies officielles à caractère dynastique. La taille de la plate-forme et son ordonnancement autour du point principal d'intersection du decumanus et du cardo, donnent au lieu une fonction exceptionnelle.
- B. Les absides de la colline: Dites « absides de Beulé » du nom de leur découvreur, cette série de neuf pièces au moins, s'ouvrait sur le cardo IV, dans l'axe du decumanus. L'agencement particulier de l'abside centrale et la troisième abside sud, donne à cet ensemble une fonction qui n'est pas encore déterminée, peut-être des salles d'apparat.
- C. La bibliothèque :

L'ouest de la place publique, on peut reconnaître les restes du grand monument de l'esplanade. Il s'agit vraisemblablement d'une bibliothèque, qui fut édifiée au II<sup>ème</sup> siècle AP .J.-C et continuait à être utilisée au IV<sup>ème</sup> siècle et même jusqu'à l'époque byzantine.

- D. Les Thermes d'Antonin : Ils sont situés en bordure du rivage, au pied de la colline de Bordj Djedid. Ils occupent la superficie de quatre insulae et sont classés au troisième rang des grands thermes de l'Empire romain. Les travaux de construction ont commencé au cours du II<sup>ème</sup> sous l'empereur Hadrien pour s'achever sous le règne d'Antonin le pieu.



Photo 02 : Les Thermes d'Antonin  
Source : <http://www.linternaute.com>

Le monument long de 300 m se compose de plusieurs salles dont les principales sont:

- Le caldarium, d'un diamètre supérieur à 20m, comportait cinq piscines rectangulaires, encastrées dans l'épaisseur des murs et peut être un bassin central circulaire.
- Le tepidarium : est pourvu de deux piscines d'eau tiède. Cette pièce comporte deux portes d'entrée et de sortie pour séparer de nouveau en deux courants différents le foule des usagers.
- Le frigidarium : est la plus grande et la plus belle salle de l'établissement. Elle est dotée de quatre piscines d'eau froide.
- Plusieurs autres composantes sont encore visibles comme les vestiaires, les palestres et les latrines.



Plan 02 : Plan des Thermes d'Antonin  
Source: <http://coultrad.eclablog.com>

### E. Les citernes de la Malaga :

Situées à la périphérie immédiate de la ville antique à l'extrémité de la centration urbaine, ces citernes sont considérées comme étant les plus importantes du monde romain.

Elles sont composées de 15 compartiments parallèles juxtaposés (longs de 102 m, larges de 7.40, hauts de 7 m sous voûte), perpendiculaires à une citerne de répartition. D'une capacité

divisée longitudinalement par une spina autour de laquelle couraient les chars. De part et d'autre de cette longue dépression constituant l'arène, s'allongent deux alignements de bourrelets qui marquent l'emplacement des gradins. Seuls quelques vestiges

De cet édifice sont actuellement visibles.

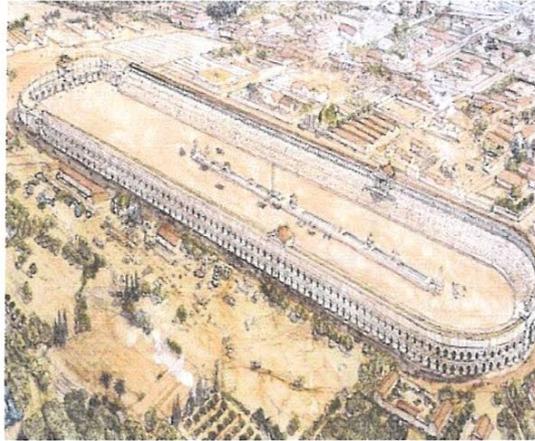


Photo 05 : LE CIRQUE DE CARTHAGE

Source: <http://cultpatr.blogspot.com/>

### H. L'Odéon :

L'Odéon est un lieu de spectacle couvert à l'inverse du théâtre qui est en plein air. Il s'élève au sommet de la colline à laquelle est adossé le théâtre. Il est célèbre par les jeux pythiques qui y furent organisés lors de son inauguration, Sa cavea qui portait les gradins ainsi que le mur de scène et la façade étaient entièrement construits. L'édifice était précédé d'une grande cour rectangulaire au nord. Seules les fondations et quelques éléments d'architecture et de décor ont été retrouvés dans les fouilles entreprises en 1900-1901.

### I. Le Théâtre :

Adossé à la pente la plus escarpée du plateau, le théâtre dispose d'une cavea semi-circulaire plein Sud devant une scène dont il ne subsiste plus que quelques éléments architecturaux. Construit au milieu du second siècle et décrit par Apulée (écrivain du II<sup>ème</sup> siècle), ce monument a subi plusieurs remaniements dont la dernière date de la fin du IV<sup>ème</sup> siècle. Il appartient à la catégorie intermédiaire entre les théâtres creusés et les théâtres bâtis. Ses gradins sont aménagés dans la pente d'une colline. Ils ne s'appuient pas directement contre la roche mais reposent sur tout un système de voûtes.

Il se compose de deux parties essentielles :

## Cadre référentiel

-L'auditorium : conçu pour plus de 5000 spectateurs et comprend la cavea dont les gradins sont divisés en sections concentriques et l'orchestra destiné à accueillir les notables de la société qui prenaient des sièges mobiles.

- La scène est, dans son état actuel, entièrement restructurée pour les besoins du célèbre « festival de Carthage ».



Photo 06 : LE Théâtre DE CARTHAGE

Source: <http://turess.com/Fr/>

### J. Les villas romaines :

Il s'agit de maisons composées d'une cour centrale, avec généralement un jardin intérieur et un péristyle constitué de quatre portiques encadrés par autant d'ailes comprenant des pièces d'habitation.

La plus remarquable de ces villes est celle dite de la « volière » en raison d'une belle mosaïque qui en pavait la cour. Elle a subi d'importantes restaurations. A proximité, une autre villa dite « de la Rotande » offre un plan semblable et de l'autre côté de la rue, une autre maison dite du « cryptoportique ». Ces demeures permettent d'entrevoir le cadre de vie des riches Carthaginois durant l'Antiquité.

### K. Les ports puniques de Carthage

Les ports puniques de Carthage désignent les installations portuaires de la cité antique située sur le territoire de l'actuelle Tunisie<sup>27</sup>

---

<sup>27</sup> : <http://www.inp.rnrt.tn/>



Photo 07 : Les ports puniques de Carthage  
Source: <https://www.villacarthage.com>

### 1.4. Carthage, un site archéologique à valoriser

#### 1.4.1. Les menaces existantes au niveau du site

##### A. Site épars et peu lisible (problème de Circulation, banalisation des moyens



CARTE 03 : vue générale du site archéologique  
SOURCE : carte Google Earth

- B. Les informations insuffisantes données au visiteur
- C. musées peu attirant
- D. L'absence de moyens pour la stabilisation et l'entretien des ruines
- E. l'absence d'éléments d'accueil, d'animation
- F. Un site dégradé, soumis à une pression urbaine croissante
- G. Les travaux autorisés et l'habitat informel Une menace de destruction des vestiges



Photo 08 : Vue de la zone non exploités (habitat informel au niveau du site archéologique)  
Source: mémoire Carthage la place du site archéologique dans le grand Tunis, Hind KHEDIRA et Jérémie MOLHO



### 2. Exemple 02 : la ville d'Arles

#### 2.1. Arles et son territoire: Carte d'identité

##### 2.1.1. Situation géographiques

Arles se situe dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le département des Bouches-du-Rhône. Sa superficie d'environ 759km<sup>2</sup> avec 53 293 habitants.



CARTE 05 : situation géographique d'Arles  
SOURCE : <http://www.istanbul-visit.com>

##### 2.1.2. Accessibilité

La ville dispose de plusieurs accès aux lignes aériennes. Elle n'est en effet située qu'à 25km de Garons (aéroport de Nîmes), 65km de Marignane (aéroport de Marseille) et 75km de Fréjorgues (aéroport de Montpellier). L'accès à tous ces aéroports est très pratique car ne nécessitant aucune passage par les villes.



CARTE 06 : carte d'accessibilité de la ville d'Arles  
SOURCE : <http://www.istanbul-visit.com>

### 2.2. Paysage culturel (Un patrimoine culturel reconnu)

Arles, ville d'une histoire riche, offre une abondance au niveau du patrimoine culturel, matériel et immatériel.

Au niveau du patrimoine matériel, Arles abrite une abondance de monuments témoins de sa longue histoire. Plusieurs peuples ont laissé leur trace à la ville d'Arles.

Arles dénombre quelque monument de son histoire, inscrits sur la liste du patrimoine mondiale de l'Unesco en 1981.

#### A. L'amphithéâtre romain :

Construit vers 80 apr. J.-C. / 90 apr. J.-C. dans le cadre des extensions flaviennes de la ville. L'amphithéâtre d'Arles est le monument le plus important de l'ancienne colonie romaine qu'il nous est permis d'admirer, quelque deux millénaires après son édification. Son architecture est entièrement conçue en rapport avec sa vocation de lieu à grands spectacles, accueillant un nombreux public.<sup>28</sup>



Photo 09 : L'amphithéâtre romain d'Arles  
Source: <http://www.arlestourisme.com>

#### B. le théâtre romain d'Arles

Construit à la fin de l'1er siècle avant J.-C., il date de la première phase d'urbanisation de la colonie romaine fondée par César en -46.

Edifié sur la colline de l'Hauture, il s'inscrit dans le quadrillage romain, sur le décumanus (voie est-ouest).<sup>29</sup>

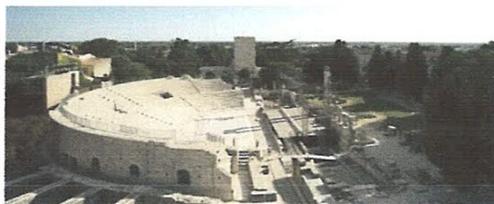


Photo 10 : théâtre romain d'Arles  
Source: <http://www.arlestourisme.com>

<sup>28</sup> : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Ar%C3%A8nes\\_d%27Arles](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ar%C3%A8nes_d%27Arles)

<sup>29</sup> : <http://www.arlestourisme.com>

### C. les cryptoportiques

Les cryptoportiques forment le soubassement, la partie invisible du forum, place publique centrale de la ville romaine. Du forum arlésien proprement dit, on connaît peu de choses. Il ne subsiste de son aménagement et de sa décoration que quelques éléments qui permettent de dater le début des travaux quelques années seulement après la fondation de la colonie, en 46 av. J.-C. Ces fondations sont destinées à stabiliser la vaste esplanade sur un terrain naturellement en pente.<sup>30</sup>

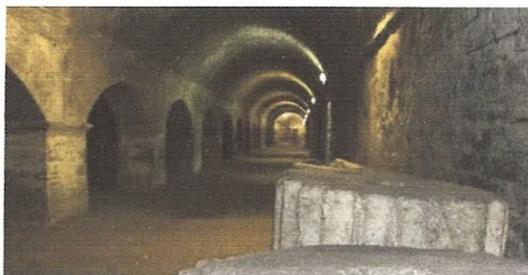


Photo 11: les cryptoportiques d'Arles  
Source: <http://www.arlestourisme.com>

### D. le forum romain

Le forum d'Arles fut la première grande réalisation urbaine de la récente colonie romaine, vers 30-20 av. J.-C., plusieurs fois remaniée jusqu'à la fin de l'Empire, époque à laquelle il commença à être pillé et à disparaître<sup>31</sup>.



Photo 12: le forum romain d'Arles Source:  
<http://www.patrimoine.ville-arles.fr>

<sup>30</sup> : <http://www.arlestourisme.com>

<sup>31</sup> : <http://www.patrimoine.ville-arles.fr>

### E. Les thermes de Constantin

Les premiers bains publics n'apparaissent à Rome qu'à l'1er siècle av. J.-C. et ne se développent vraiment qu'au début de notre ère, avec l'invention des hypocaustes.

Edifices inséparables du confort de la vie urbaine à l'époque impériale, les thermes associaient les exercices physiques qui se déroulaient sur la palestres (salle d'entraînement) aux bains assurant l'hygiène corporelle.



Photo 13: Les thermes de Constantin d'Arles  
Source: <http://www.patrimoine.ville-arles.fr>

### 2.3. Une offre culturelle précieuse

La culture est à Arles un des secteurs qui ont vu une croissance verticale ses dernières années, A Arles il y a un grand nombre d'établissements culturels.

- a) Le Musée départemental de l'Arles antique : consacré au patrimoine antique d'Arles, accueille un grand nombre d'ateliers, de conférences et autres événements en faveur d'un public ciblé. Son exposition récente sur le buste de César a attiré 250000 visiteurs jusqu'à septembre 2010.



Photo 14 : Le Musée départemental de l'Arles antique  
Source : <http://www.jacqueslanciault.com>

- a) Le musée Réattu : consacré à l'œuvre du peintre arlésien Jacques Réattu (grand prix de Rome, à la photographie et à l'architecture). Le musée abrite également des collections d'art moderne et une collection de dessins de Picasso. C'est un des premiers musées à avoir ouvert ses portes aux expositions de photographie.



Photo 15 : Le musée réattu, l'art contemporain à Arles  
Source : <http://www.arlestourisme.com/fr/mus>

- b) L'Espace Van Gogh : est l'ancien hôpital-Dieu qui a accueilli Van Gogh au cours du fameux épisode de l'oreille coupée. C'est ainsi que le jardin de cet espace, aujourd'hui baptisé Vincent Van Gogh, met en avant un superbe jardin peint par l'artiste hollandais à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et restitué dans le moindre détail. Aujourd'hui l'Espace Van Gogh abrite la médiathèque d'Arles, les Archives municipales, la bibliothèque de l'antenne universitaire ainsi que des espaces qui servent de lieux d'exposition.

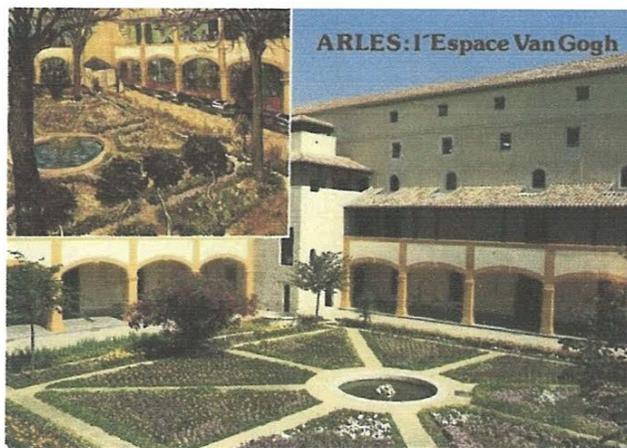


Photo 16 : L'Espace Van Gogh  
Source : <http://www.arlestourisme.com/fr/mus>

### 2.4. «faire vivre le patrimoine», Une stratégie touristique renouvelée

Le tourisme, va de pair avec cette démarche de mise en valeur du patrimoine et du renforcement du pôle culturel d'Arles.

Le service culturel de la ville d'Arles présente une vaste offre d'événements qui animent la ville créant ainsi une atmosphère agréable, susceptible d'attirer de nouveaux visiteurs et de fidéliser les actuels. La politique de la ville vise à faire du centre-ville un centre vivant, en favorisant les activités de commerce d'art et d'artisanat, des galeries, des cafés artistiques, des restaurants. La stratégie vise aussi à faire changer l'image du centre-ville, dominé par les monuments antiques, et à donner une image dynamique, moderne, créative, appropriée aux attentes du touriste culturel urbain. En même temps, ce mélange d'activités et de cultures (folkloriques, gitanes, provençales, contemporaines, etc.) définit son identité.

- Dans cette évolution, les festivals ont joué un rôle fondamental, en générant ce dynamisme et en créant des pôles créatifs, capables de trouver des solutions, d'engendrer des projets futurs pour attirer un public divers, international, de générer des retombées économiques qui font vivre ce territoire. Les impacts sont nombreux. Les festivals, étant au centre de la politique culturelle, même s'ils ne reçoivent pas toujours l'attention qu'ils méritent, ils contribuent de manière essentielle à la constitution de l'offre culturelle de la ville d'Arles et ont défini le paysage actuel.

- Une politique d'aménagement : La ville montre une volonté politique d'aménagement de la ville pour améliorer le cadre de vie de ses habitants et favoriser son attractivité auprès de ses visiteurs. Ces actions globales de développement de la ville, sont vitales si nous l'on souhaite imaginer un développement touristique.

De plus, dans ce cadre la ville a procédé à une série des piétonisations du centre-ville et récemment celle du quartier de la Roquette (quartier du centre-ville, en plein développement, le quartier artistique de la ville). Outre le fait que ces aménagements embellissent les quartiers de la ville, ils favorisent la circulation des visiteurs, et permet de tracer des parcours possibles. Les travaux sur la signalétique ont aussi été mis en place.

## Cadre référentiel

---

- Les acteurs touristiques améliorent leur offre afin de se conformer aux attentes de leur clientèle. De même l'Office de Tourisme développe son accueil, en renouvelant ses services. Nous trouverons ainsi à Arles une série des pratiques réussies qui mobilisent ce cercle. Une succession de politiques qui démontrent l'importance de la valorisation du patrimoine et l'investissement dans la culture.

### Conclusion :

À travers l'étude des expériences de valorisation des sites archéologiques dans le monde, nous constatons que Chaque ville a sa propre façon de protéger leur patrimoine et le présenté pour attirer le public.

Si nous prenons la ville de Carthage voir pour protéger leur patrimoine et attirer les touristes a créé la ligne TGM comme vecteur d'une mobilité touristique, et un parc national archéologique. D'autre part, la ville française d'Arles a suivi la politique d'aménagement De la ville pour améliorer le cadre de vie de ses habitants et favoriser son attractivité et offre d'événements qui animent la ville (les festivals).

### Synthèse :

Dans cette partie Nous avons discuté trois points importants :

Dans le Chapitre I on a discuté la genèse du patrimoine archéologiques et tourisme et Tout à propos de patrimoine, patrimoine archéologiques, tourisme et tourisme culturelle et tous ce qu'a une relation par ces domaines.

Dans le Chapitre II on a discuté Le paysage comme un intérêt patrimonial, nous avons tenté approcher la dimension patrimoniale du paysage qui est l'un des nouveaux nés du patrimoine, et qui s'impose comme outil de gestion du territoire.

Dans le Chapitre III« l'analyse des exemples », Nous avons parlé des deux villes où chacun a sa propre façon de revivre le patrimoine et attirer les touristes à eux, ce qui les rend une destination culturelle et touristique par excellence.

Dans la prochaine partie Nous allons essayer d'appliquer ce que nous avons des expériences dans cette partie sur le cas d'études.

**2em partie: partie analytique**

### **Introduction :**

Souk Ahras, ce nom porte entre ses lettres les secrets des civilisations, les épopées légendaires, les chefs-d'œuvre des cultures et les gloires de l'Histoire. Telle une grande perle, synonyme de l'originalité et du patrimoine enraciné, Souk Ahras est un berceau de l'art et de la créativité.

Malheureusement, toutes ces traits, Ne la accompagnée pas pour être un Destination touristique culturelle

A travers cette partie nous allons d'essayer de savoir ce qui rend cette willaya différent d'autres villes, et Quelle est la valeur historique exceptionnel Porté entre ces monuments.

Nous allons d'essayer aussi de déterminé Les raisons qui les empêchent d'être un pôle culturelle et Quelles sont les solutions qui peuvent résoudre ces obstructions.

### Chapitre I : le territoire de la wilaya de souk ahras

#### Introduction

Dans ce chapitre, nous essayerons de présenter la ville de souk ahras, et définir de tout ce qui possède des richesses naturelles et culturelles qui la désignent d'être un pôle touristique culturel par excellence.

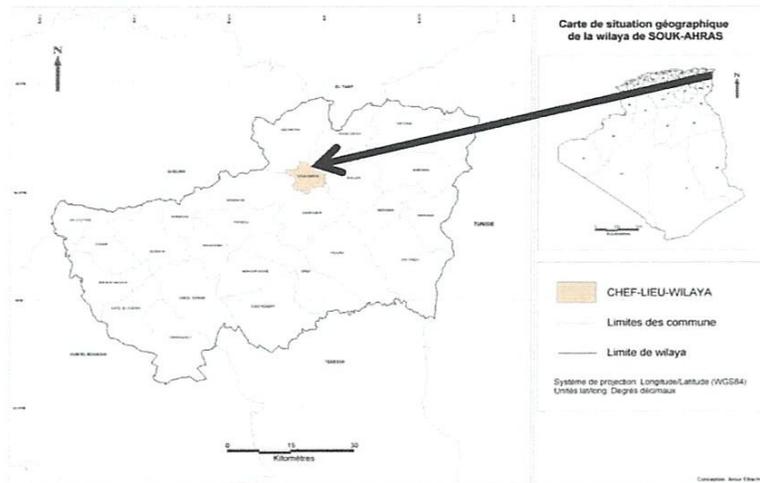
#### 1. Présentation générale de la wilaya

##### 1.1 Situation géographique

La wilaya de Souk Ahras se situe à l'extrême Est du pays, près de la frontière tunisienne à 640 Kilomètres d'Alger. La wilaya occupe une superficie de 4 360 Km<sup>2</sup>, elle constitue l'une des principales Wilayas frontalières avec la Tunisie, sur une bande de 88 km

La wilaya de souk Ahras est limitée au :

- Nord par les Wilayas de Taref et Guelma
- à l'Ouest par la Wilaya d'Oum El Bouaghi
- au Sud par la Wilaya de Tebessa
- à l'Est par la Tunisie



Carte 07 : situation géographique de la wilaya de souk ahras  
Source : <http://decoupageadministratifalgerie.blogspot.com>

##### 1.1 Evolution historique de la wilaya

La région de souk ahras a de tous temps été l'objet des convoitises des empires, La présence de nombreuses traces archéologiques sur son territoire témoigne de son passé, la plupart d'origine étrangère.

## Partie analytique

Certaines civilisation ont duré plusieurs siècles, elles ont marqué l'histoire et l'espace de la région (la civilisation romaine), d'autres sont passées sans modifier les grands traits de l'organisation de son espace (vandales, byzantins, phéniciens)

Comprendre la valeur des vestiges archéologiques dont regorge la région de Souk Ahras, implique un cadrage chronologique cohérent permettant ainsi d'en avoir une image claire et ordonnée dans l'espace et dans le temps, dan l'Atlas archéologique de l'Algérie, Stéphane Gsell a identifié 538 sites archéologiques dans la région de Souk ahras, se rapportant à des périodes historiques distinguées et classées comme suit :

- La période préhistorique : Les premières occupations de la région de Souk Ahras remontent aux périodes préhistoriques tels que le confirment les vestiges archéologiques retrouvés sur son territoire, De nombreux monuments mortuaires et commémoratifs remontant à cette période ont été découverts dans la région.



Source : d'après Claude NICOLAS, *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, t. 2 : *Genèse d'un empire*, PUF, coll. « Nouvelle Chio », 6<sup>e</sup> édition, Paris, 2001, p. 624-625.

Carte 08 : sites préhistoriques de Maghreb centrale

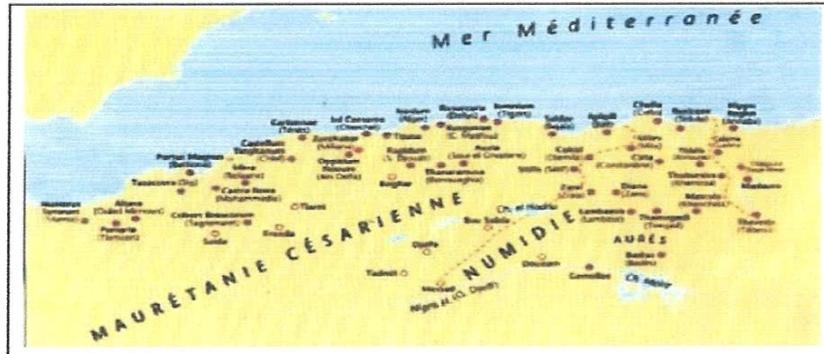
Source : <http://ethnopolis-net.over-blog.com/>

- La période numide :

Le royaume numide était le résultat de l'unification des deux puissants royaumes berbères Massilia et Massissilia aux environs du troisième siècle avant JC.

C'est au cours de cette période que les limites actuelles de l'Algérie ont été définies

Il regroupait sous sa tutelle de nombreuses tribus berbères de Souk Ahras, telles que : Gétule, Grament, Maure, Libyques et Moussoulami. St Gsell, confirme que Madaure appartenait, à la fin du III<sup>ème</sup> siècle à un souverain numide, Syphax. 220 La seconde cité antique numide comme Thubursicum.

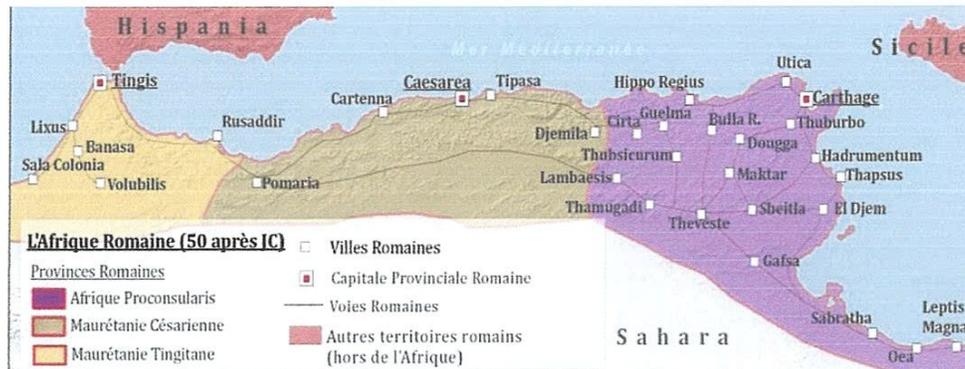


Carte 09 : Le territoire nord de l'Algérie à l'époque numide

Source : <http://ethnopolis-net.over-blog.com/>

### ➤ La période romaine :

Les puniques et les romains se disputaient le territoire de Souk Ahras à cause de sa position stratégique ainsi que de ses richesses, La domination romaine de la région s'est opérée progressivement, le territoire de Souk Ahras avait fait l'objet d'intenses conflits entre les romains et les puniques et finit par devenir une province romaine.

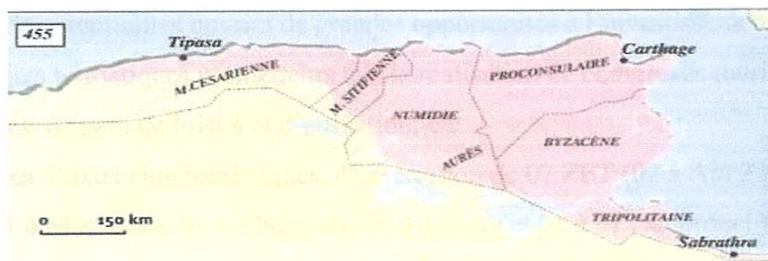


Carte 10 : Le territoire nord de l'Algérie à l'époque romaine

Source : <http://ethnopolis-net.over-blog.com/>

### ➤ La période vandale : Le règne

vandale était marqué par l'élargissement du champ de la religion chrétienne comme l'attestent de nombreuses sculptures se rattachant à cette période trouvées aux environs de Kef Rdjem, et des monuments funéraires découverts à Madaure, Souk Ahras, Khemissa et El-Hedada Cependant, les vandales furent chassés suite aux rébellions des tribus berbères de la région pour être ensuite remplacés par les Byzantins



Carte 11 : Le royaume vandale d'Afrique du Nord (429- 533)

Source : <https://jahiliyyah.wordpress.com/>

### ➤ La période byzantine

La présence des byzantins dans la région de Souk Ahras à commencer dès 534 sous la conduite de Blazirus.

La région de Souk Ahras a été fortement occupée par les Byzantins, plusieurs lieux en portent les traces d'une forte activité constructive, plus particulièrement Hanchir ElKassiba, Taoura, Tifeche, Hnencia, Khmissa et Madaure.

Une ligne de forteresse aurait été construite, selon St. Gsell, en passant par Taoura (Thagura), Ain Tamatmat (Vasidice), Mdaourouch (Madauros), Tifeche (Tipaza de Numidie), Ksar Sbehi (Gadiaufala), Ain el Bordj (Tigisis) et Sila.

Lors de leur règne, les byzantins n'ont pas été accueillis cordialement par les autochtones.

Ceci a déclenché de nombreux soulèvements menés sous les ordres d'Iabdas, Kassila et ensuite El-Kahina, Ces mouvements sont à l'origine du déclin de l'emprise byzantine dans la région.<sup>30</sup>

## 2. Le secteur de tourisme dans la wilaya de souk ahra

### 2.1. Potentialités touristique de la wilaya

La richesse touristique Jouit de :

- l'existence de sites archéologiques, historiques et culturels (Sites de Taoura, Madaure, Khemissa, Tiffech, Hanchir Kssiba, Kef El Messaoura et l'olivier de Saint Augustin) (Le tourisme culturel prisé notamment pour le circuit Thagaste-Khemissa-Madaure et malgré une moyenne de 500 visiteurs/l'an).
- hammams thermaux (Ouled Ziad, El Ma Lahmar, El F'Hiss et Tassa).
- sites naturels dont les forêts d'Aïn Zana et Mechroha (tourisme de montagne de détente et de loisir).

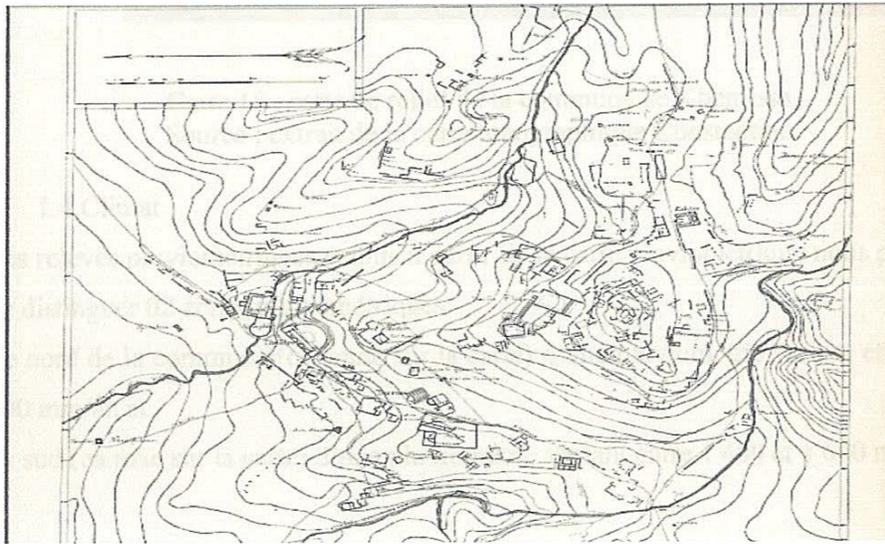
<sup>30</sup> : STÉPHANE GSELL, LES MONUMENTS ANTIQUES DE L'ALGÉRIE, Paris, 1901

## Partie analytique

Ensuite, les Byzantins arrivèrent dans la région aux environs du sixième siècle et ils ont conservé l'appellation numide TebourSouk, Puis cette appellation fut remplacée par celle de Khamissa, « la cinquième », dont nous ignorons l'originel. Ce fut le nom de « Hamessa» qu'on indiqua à Hebenstreit, lorsqu'il visita, en 1732, le vaste champ de ruines.

Dès 1900, le Service des Monuments historiques avait commencé des fouilles qui, sauf une interruption de deux ans (en 1908-1909), ont été poursuivies activement et seront continuées d'une manière régulière. Conduites par M. Bévias en 1902, elles sont exécutées depuis 1903 sous la direction de M. Joly.

Elles ont dégagé une grande place, la ptalea vetus, avec les édifices qui l'entourent ; une autre place, le forum novum, le théâtre, les bassins de la source dite Aïn el Youdi et les ruines voisines, des thermes, auprès du forum novum, un arc de triomphe, plusieurs rues, des maisons, des citernes, un temple de Saturne, au Sud de la ville antique, un fortin byzantin. Des mosaïques, des sculptures, des inscriptions importantes, recueillies au cours de ces travaux.<sup>33</sup>



Carte 14 : carte de la ville antique de khemissa

Source : STÉPHANE GSELL, LES MONUMENTS ANTIQUES DE L'ALGÉRIE

### 1.3. relief (topographie)

La commune de KHEMISSA est caractérisée par un relief montagneux dont les altitudes varient entre 900 et 1 300 m et une importante couverture forestière (représentant 75 % de la superficie de la commune).

<sup>33</sup> : STÉPHANE GSELL, LES MONUMENTS ANTIQUES DE L'ALGÉRIE, Paris, 1901

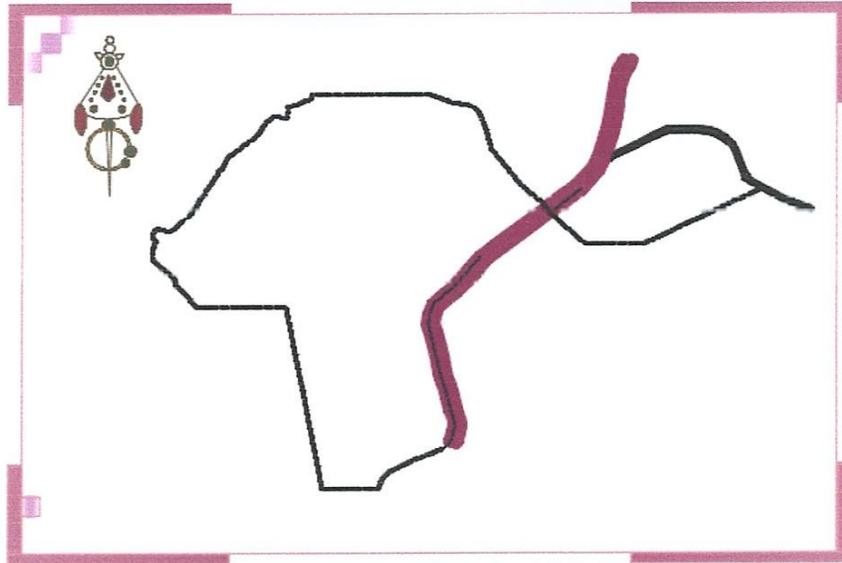
## Partie analytique

### 2. Analyse spatiale

#### 2.1. Analyse morphologique

##### 2.1.1. Infrastructures

##### 2.1.1.1. Accessibilité



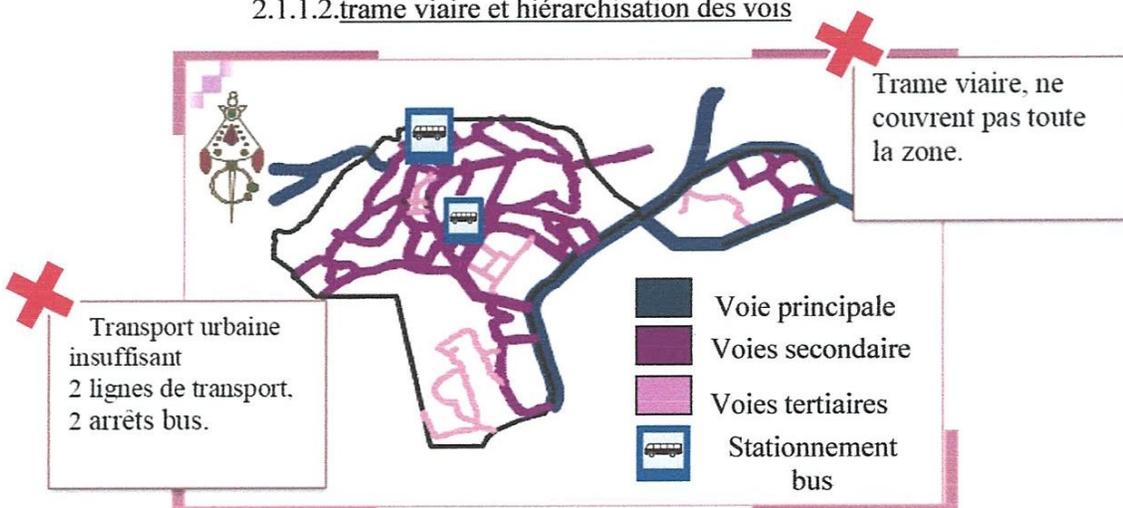
Carte 16 : carte d'Accessibilité de la commune de Khemissa

Source : par l'auteur

La commune de KHEMISSA est traversée d'Est en Ouest par le chemin de wilaya (C.W. 19 A), la reliant directement à la ville de Souk Ahras.

Le site a une bonne accessibilité Grâce à ce chemin

##### 2.1.1.2. trame viaire et hiérarchisation des voies



Carte 17: carte de la trame viaire de la commune de Khemissa

Source : par l'auteur

## Partie analytique

- Le réseau de voirie est construit selon une hiérarchie que l'on peut subdiviser en voies principales (cw 19), secondaires et tertiaire.



Photo 20 : voies principale  
Source : l'auteur

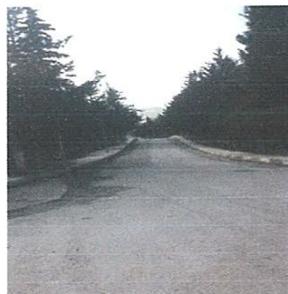


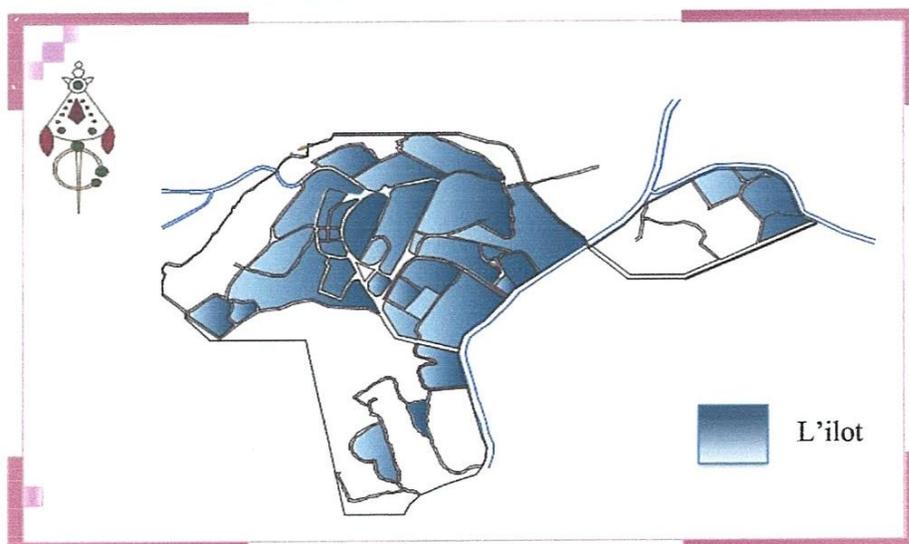
Photo 21 : voies secondaire  
Source : l'auteur



Photo 22 : voies tertiaires  
Source : l'auteur

- Nous montre l'existence d'une trame viaire réticulé (maillage lâche et déformé, engendrant des îlots fermés et semi ouvert sur la campagne avec des tailles et des formes variées). Ne couvrent pas toute la commune.

### 2.1.1.3. Les îlots



Carte 18 : carte des îlots de la commune de Khemissa

Source : par l'auteur

## Partie analytique

Les ilots prenant des formes irrégulières et chaque ilot constituant plusieurs parcelles, c'est une occupation anarchisme.

### 2.1.1.4. Trame parcellaire



Carte 19 : carte de la trame parcellaire de la commune de Khemissa

Source : par l'auteur

Les parcelles de la commune de khemissa sont des parcelles rectangulaire peut déformer par convergence, et des tailles variées.

- Critères Géométrique

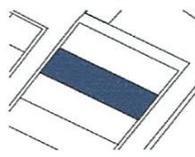
	Forme des parcelles	Dispositions des parcelles
	Parcelle trapézoïdale	Parcellaire perpendiculaire aux courbes de niveau
	Parcelle rectangulaire	Parcellaire perpendiculaire à la voie secondaire
	Parcelle rectangulaire	Parcellaire arrangées sous forme des rangs superposés

Tableau 03 : tableau des Critères Géométrique des formes parcellaire

Source : par l'auteur

## Partie analytique

- Les parcelles prennent des dispositions différentes, celles qui sont ordonnées parallèles à la voie secondaire, d'autres sont arrangées sous forme de rangs superposés et autres parallèles à la courbe de niveau.

### 2.1.2. Superstructure

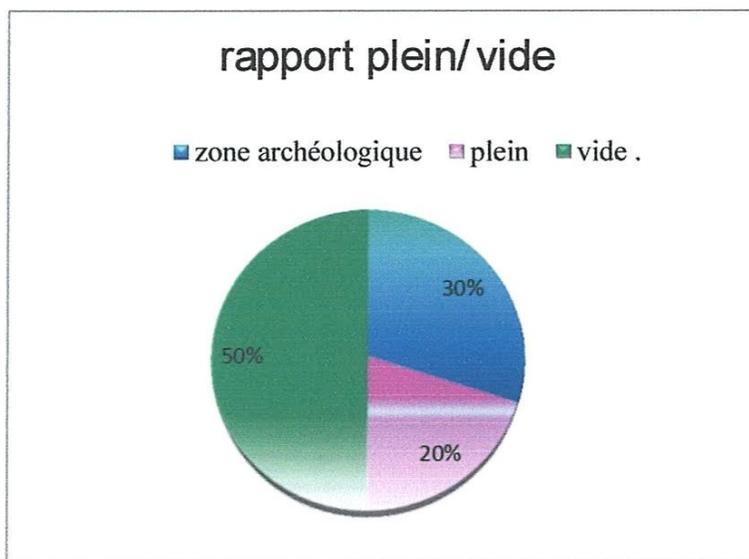
#### 2.1.2.1. Bâti et non bâti (Le plein & le vide)



Carte 20 : carte bâti et non bâti de la commune de Khemissa

Source : par l'auteur

- Le bâti représente 20% de la surface (habitat, équipements).
- Le site archéologique représente presque 30% de la surface totale .
- Le vide urbain (rue, l'espace vert existant, stade, terre agricole) il représente presque 50% de la surface.
- L'absence du vide urbain public.



## Partie analytique

C'est un tissu mélangé entre l'habitat individuel qui occupe une surface dominante avec un type de bâti planaire et l'habitat collectif



Les constructions sont accolées les unes aux autres de manière former une masse continue.



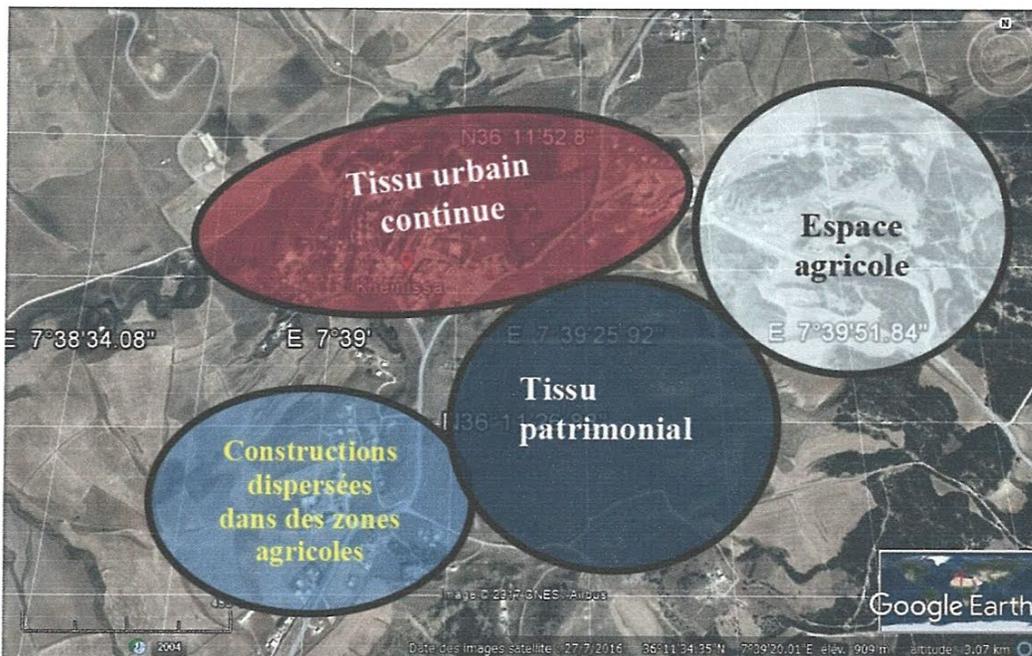
Habitats collectifs existant occupés une surface très faible

### 2.2. Analyse paysagère

#### 2.2.1. L'analyse des façades urbaines

##### A. macro

- les entités paysagères



Carte 21 : les entités paysagères de la commune de Khemissa

Source : Google Earth

## Partie analytique

- la commune de khemissa se caractérise par la diversité des paysages (urbain, naturel, culturel).
- lignes de force



Photo 23 : la façade urbaine  
Source : l'auteur



Photo 24 : la ligne de force  
Source : l'auteur

Le trait en rouge représente la ligne de force : c'est la montagne en arrière-plan.

- La silhouette



Photo 25 : la silhouette  
Source : l'auteur

La juxtaposition des bâtiments a créé une façade urbaine homogène dans les niveaux des hauteurs sauf quelque dégradation entre les habitats RDC et R+1.

La présence des paysages naturels en arrière-plan de façade urbaine.

## Partie analytique

### B. Micro

- séquence visuelle



Photo 26 : séquence visuelle type inflexion  
Source : l'auteur

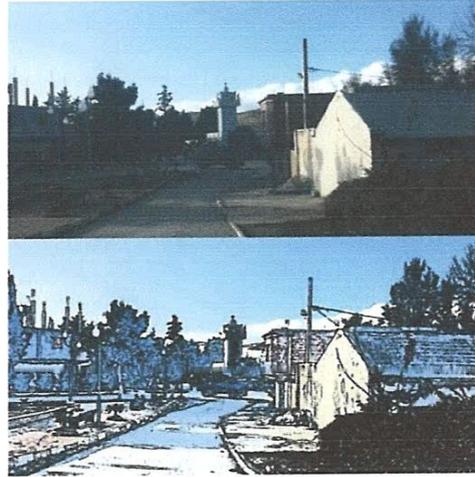


Photo 27 : séquence visuelle type fermeture  
Source : l'auteur

### 2.3. l'analyse architecturale

#### 2.3.1. Les types d'habitats

Ils existent 2 types major des habitats :

- Habitat individuel Coloniale

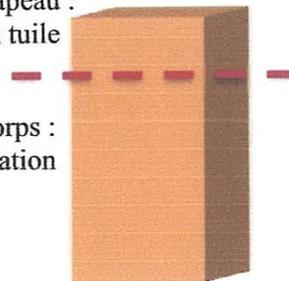


Photo 28 : maison individuel coloniale  
Source : l'auteur

- Le gabarit

Le chapeau :  
toit en tuile

Le corps :  
habitation



- Forme: réguliers généralement rectangulaire.
- Façade : Façade simple l'utilisation par fois des éléments décoratifs (la pierre).
- Toitures : Le toit en tuile.
- Portes et fenêtres : des porte et des fenêtres classique rectangulaire.

## Partie analytique

- Habitat individuel contemporain.



Photo29 : habitats individuel contemporain

Source : l'auteur

L'ensemble des habitats offre l'image d'un ensemble de constructions accolées l'une aux l'autres avec des formes régulières (rectangulaire

- Hauteur des constructions



Photo30 : hauteur maximum des constructions

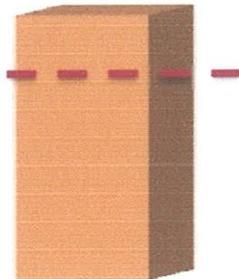
Source : l'auteur

- On conçoit une variété aux niveaux d'hauteur des constructions La hauteur maximum des habitats est R+1.
- Forme: volumes simples.
- réguliers généralement rectangulaire.
- Façade: Façade simple, l'utilisation des éléments décoratifs (la pierre, formes géométriques).
- Toiture : La plus part des maisons ont des terrasse accessible.
- Les portes et des fenêtres rectangulaires.

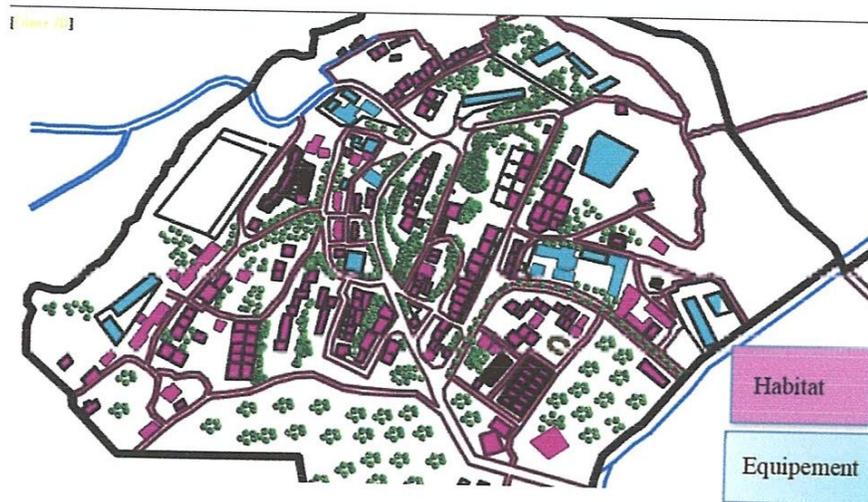
Le gabarit

Le chapeau :  
Terrasse accessible

Le corps :  
habitation



### 3. l'Analyse fonctionnelle



Carte 22 : carte d'équipements de la commune de Khemissa

Source : l'auteur

#### ✚ Les équipements existants

##### - Éducation

KHEMISSA n'est dotée que d'infrastructures scolaires des 3 premiers cycles d'enseignement. Elle ne dispose pas de lycées ni de centre de formation professionnel.

La commune compte 01 école primaire et 01 CEM.

##### - SANTÉ

La commune de KHEMISSA est très faiblement dotée. En effet, la commune ne compte qu'un centre de santé.

##### - Sport & loisir

La commune de KHEMISSA Elle ne compte en tout et pour tout qu'un terrain de football et une aire de jeux aménagé (type terrain combiné).

##### - Commerce

La commune de KHEMISSA compte environ 22 petits commerces, dont la plus grande majorité exerce dans l'illégalité, L'activité commerciale concerne exclusivement le commerce de 1<sup>ère</sup> nécessité, l'alimentation générale en 1<sup>er</sup> lieu.

##### - La culture

Khemissa n'est dotée que une mosquée et une salle de lecture.

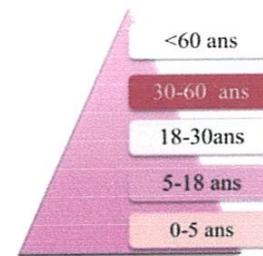
### 4. Analyse socio-économique

#### 4.1. POPULATION

La commune de KHEMISSA compte 3 900 habitants soit une densité de 111 habitants au km<sup>2</sup>.

Densité: 11 habitant/km<sup>2</sup>

Taux d'accroissement: -0.3

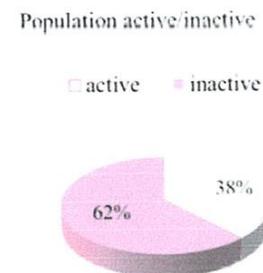


Graphique 01 : pyramide d'Age  
Source : élaboré par l'auteur

#### 4.2. EMPLOI :

La population active, au niveau de la commune, est estimée à 1 487 personnes.

Le taux de chômage atteint une proportion de 17.52 plus de 2 % au-dessus de la moyenne de la wilaya.



Graphique 02 : population active/non active  
Source : élaboré par l'auteur

#### 4.3. Entretiens des acteurs

##### ✚ Qu'Est le public cible !

Les sites archéologiques devraient être accessibles à un large public, dans toute sa diversité, c'est à dire à des personnes de tout âge, de tout milieu et de toute nationalité.

- Le public local : parmi les visiteurs individuels, le public de proximité est Peut-être le plus important.

- Le public scolaire (les enfants et les professeurs) : le site archéologique Constitue un véritable outil pédagogique adapté et adaptable pour les enseignants. Cela explique la forte présence des groupes scolaires.

- Les familles

- Les touristes : Toute attractivité touristique sous-entend bien sûr la

## Partie analytique

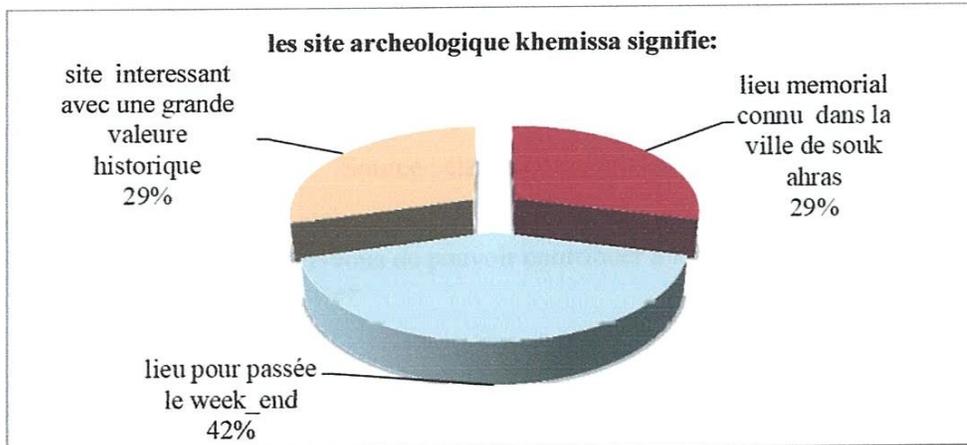
Présence de touristes. La plupart des archéosites affichent et assument cette vocation touristique. Il ne s'agit évidemment pas de faire du site une destination de séjour en soi, mais de faire du lieu un pôle d'attraction significatif de la région voire du pays qu'il occupe.

- Les amateurs et les spécialistes

### A. Questionnaire adressé aux touristes :

- Que signifie le site archéologique khemissa pour vous ?

La réponse sur cette question est la suivante :

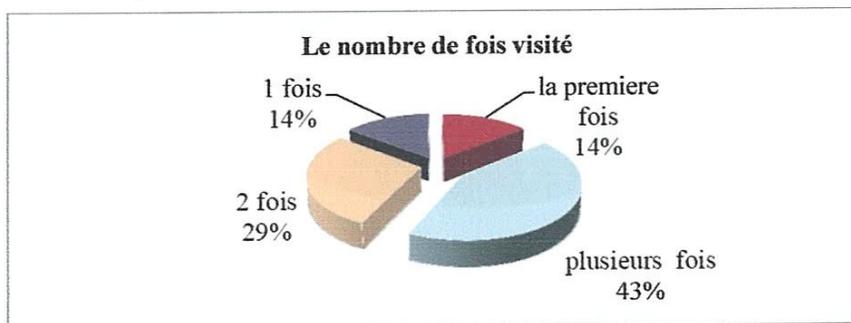


Graphique 03 : signification du site archéologique khemissa pour les touristes

Source : élaboré par l'auteure

- Combien de fois avez-vous déjà visité le site archéologique ?

La réponse sur cette question est la suivante :



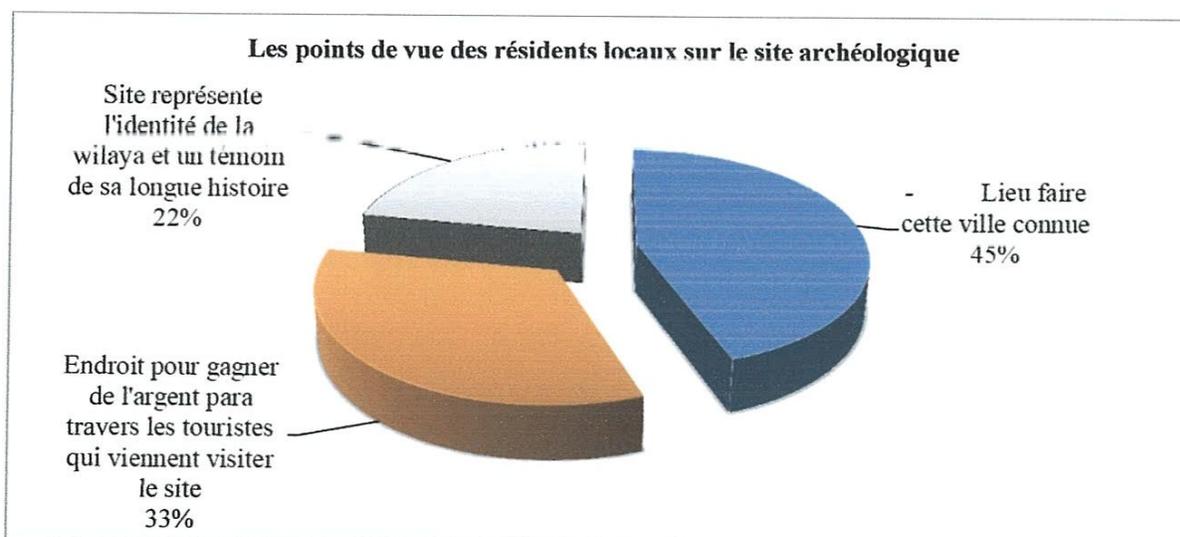
Graphique 04 : Le nombre de fois le site archéologique été visité par les touristes

Source : élaboré par l'auteure

### B. Questionnaire adressée au public local :

- Votre ville à un site archéologique est l'un des sites les plus importants au niveau national et mondial, grâce à ses antiquités ayant une valeur historique considérable, vous en tant des habitant local ce site archéologique Qu'est-ce que signifie pour vous ?
  - Lieu faire cette ville connue
  - Endroit pour gagner de l'argent para travers les touristes qui viennent visiter le site
  - Site représente l'identité de la wilaya et un témoin de sa longue histoire

Les résultats sont comme suit :

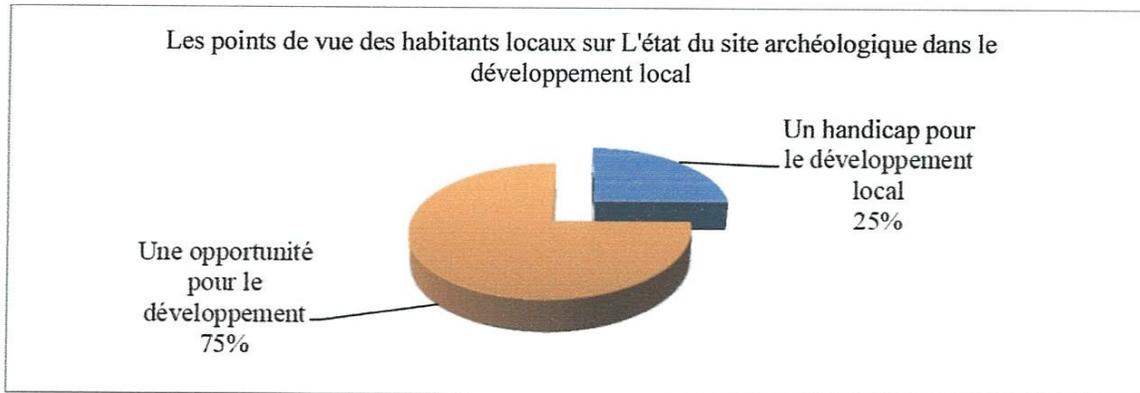


Graphique 07 : Les points de vue des résidents locaux sur le site archéologique

Source : élaboré par l'auteure

- avez-vous le sentiment que le patrimoine de votre ville est ?
  - Un handicap pour le développement local
  - Une opportunité pour le développement

Les résultats sont comme suit :



Graphique 08 : Les points de vue des résidents locaux sur le site archéologique

Source : élaboré par l'auteure

C. Questionnaire adressée aux acteurs politiques de la wilaya :

✚ Direction du tourisme :

- Quels risques sont des menaces réelles pour votre ville et son patrimoine !

La réponse sur cette question est la suivante :

- Non-respect des valeurs patrimoniales.
- Manque de capacités pour gérer les sites patrimoniaux.
- Manque d'un budget spécifique pour la conservation et valorisation du patrimoine culturel.

- Quelle sont vos proposition pour valoriser le patrimoine archéologique :

La réponse sur cette question est la suivante :

Intégration des différentes infrastructures a vocation touristique :

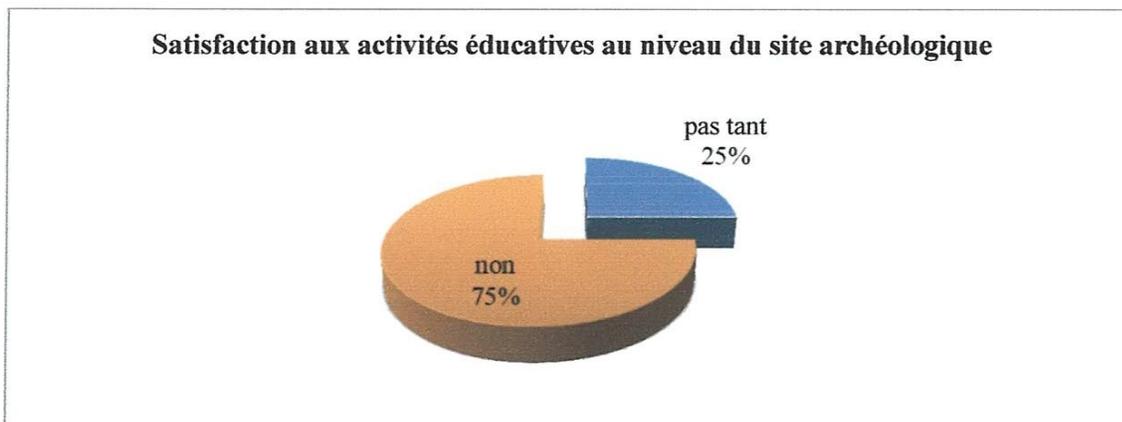
- Hôtel 3 Etoile, bungalows et chalets, musée, théâtre, restauration.

D. Questionnaire adressée aux publics scolaires

La question est adresse aux e étudiants en master 2 patrimoine et restauration a l'université du badji mokhtar Annaba lors de leur excursion au site archéologique.

Êtes-vous satisfait aux Activités éducatives en lien avec le site archéologique !

Les résultats sont comme suit :

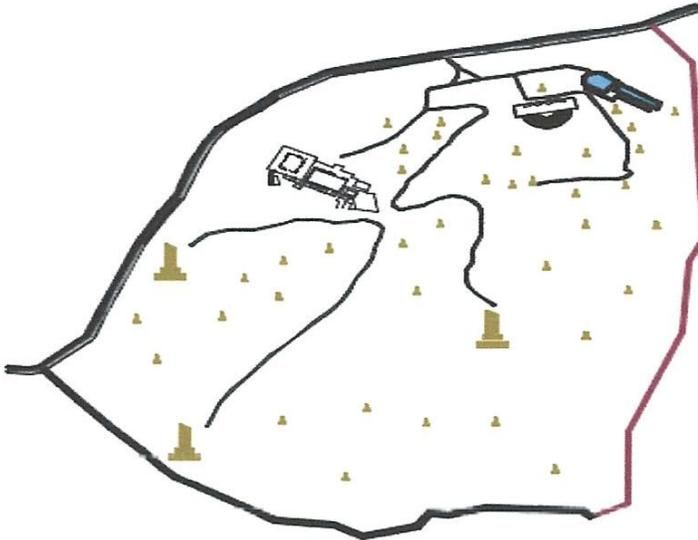


Graphique 09 : proportion du Satisfaction aux activités éducatives au niveau du site archéologique

Source : élaboré par l'auteur

### II. Le site archéologique de khemissa, la ville antique (Thubursicu Numidarum)

#### 1. Les traces romaines



Plan 03 : plan de site archéologique khemissa

Source : l'auteur

Thubursicu s'élevait sur une colline ayant à peu près la forme d'un triangle, dont la base, au Sud, est orientée de l'Est à l'Ouest, et dont la pointe s'avance vers la vallée de la Medjerda.

L'altitude : au sommet de 960 mètres.

#### 1.1. caractéristiques urbain

Les éléments structuraux et composants de la ville Thubursicu Numidarum pendant le période romain sont :

##### 1.1.1. Les voies :

- Sur ce sol accidenté, il était impossible qu'elle se développât suivant un plan régulier (l'ordre orthogonale), Il ne faut pas chercher ici les voies parallèles et se coupant à angle droit que nous trouvons dans d'autres cités de l'Afrique romaine.
- Une voie, qui a été déblayée, monte à gauche de la façade du théâtre vers le Sud, mais elle se perd à mi-chemin entre le théâtre et le Ksar el Kbir.
- Des traces d'une autre voie se distinguent entre la Vieille place {platea vetus} et la porte monumentale dite El Gaoussa.

- La route d'Hippone à Thevest le passait sans doute sous cette porte, mais nous ignorons quel était son tracé à l'intérieur de la ville (peut-être y entrait-elle à proximité du forum novum et remontant la pente)
- On distingue des traces d'une route qui, par la vallée de la Medjerda, reliait Thubursicum à Thagaste).
- On en devine une autre, qui devait se rendre à Calama, peut-être par Zattara, une autre encore, qui se dirigeait vers le Sud-Ouest, une dernière qui courait vers le Sud-Sud-Ouest.<sup>34</sup>

1.1.2. Quand Thubursicu devint une ville importante, ses habitants durent, pour être bien pourvus d'eau potable, construire des citernes et recourir à l'Aïn es Saïd, à environ cinq kilomètres à l'Est de Khamissa (la conduite partant de cette source traversait un ravin sur un pont de trois arches, encore debout).<sup>35</sup>

### 1.1.3. Les places publiques

- la Vieille place

Sur la pente septentrionale de la colline de Khemissa (A une altitude de 924 mètres, par conséquent plus de trente mètres au-dessous du sommet de la colline), la « Vieille place » et les ruines qui l'entourent forment encore un ensemble imposant.

L'établissement de la place nécessite d'importants travaux, Pour obtenir une surface horizontale.

la place est quadrangulaire, Deux des côtés sont orientés du Sud-Sud-Ouest au Nord-Nord-Est, les deux autres, de l'Ouest-Nord-Ouest à l'Est-Sud-Est), Les dimensions sont de 29m30et29m80 pour les côtés Sud et Nord , de 21 m70 pour les côtés Est et Ouest Elles répondent presque au précepte de Vitruve, qui indique que, dans les forums italiens, la largeur doit être des deux tiers de la longueur, tandis que les places grecques étaient carrées.

<sup>34</sup> : STÉPHANE GSELL, LES MONUMENTS ANTIQUES DE L'ALGÉRIE, Paris, 1901

<sup>35</sup> : STÉPHANE GSELL, LES MONUMENTS ANTIQUES DE L'ALGÉRIE, Paris, 1901

Rôle de l'arc :

La fonction de l'arc est de couvrir un espace et de dévier les forces qui s'exercent au-dessus de lui. Avec une couverture d'une espace par linteau, la transmission des forces est Perpendiculaire au poids exercé : le linteau ou l'architrave (multiplication de linteaux Couvrant un espace plus large) subit une pression très importante et peut casser en son centre. L'arc constitue un progrès majeur, car il joue un rôle dynamique : sa forme lui permet de Dévier les forces engendrées par le poids des parties supérieures de l'élévation vers ses Supports, ce qui permet en particulier d'ouvrir de grands entre les colonnes, les Arcades.

C. La voûte:

Un ouvrage de maçonnerie en forme d'arc .Édifié pour former le plafond d'une dalle, pour constituer un toit

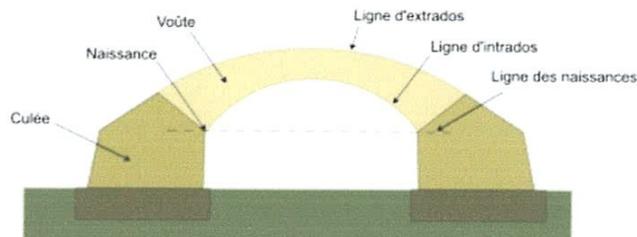


Photo 36 : La voûte  
Source : <https://fr.wikipedia.org>

### 1.2.2. Les techniques de construction employée

 les appareil : disposition donnée aux pierres de taille ou à la maçonnerie dans la construction d'un édifice.

- Appareil rectangulaire (appareil orthogonal) Appareil formé de blocs taillés en forme de parallélépipèdes rectangles et disposés en assises horizontales, sans mortier (utilisation de joints au plâtre parfois, comme dans l'enceinte hellénistique de Doura Europos, pour une meilleure répartition des pressions).



Photo 37: Appareil rectangulaire  
Source : par l'auteure

OPUS CEMENTICIUM : Les Romains commencèrent à utiliser l'opus cemeticium, le béton romain composé de chaux, pouzzolane et ciment, déjà au III<sup>e</sup> siècle avant JC.

Ce matériel révolutionna les méthodologies constructives de l'antiquité en tout ce qu'il permettait la réalisation de gros bâtiments et œuvres publiques dans un temps plus rapide, et en utilisant un matériel de disponibilité facile, transport et mise en œuvre, en comparaison à la classique œuvre carrée. L'œuvre en ciment, était utilisé pour les fondations des bâtiments ou comme noyau du murage rhabillé sur les côtés en même temps construits par parement de maçonnerie au noyau même seconde une technique de réalisation aux couches suivantes: les maitres experts réalisaient les parement pour une certaine hauteur en utilisant des caisseforms (des caisses en bois..) et ouvriers moins experts pouvaient verser à l'intérieur les maltes très fluide successivement et par la suite y verser le ciment pour consolider les éclats de pierres qui elles venaient alitées parfois de manière chaotique ou de manière extrêmement régulière.

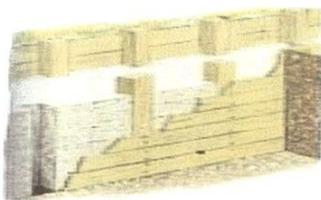


Photo 38: OPUS CEMENTICIUM

Source : <http://www.arkadias.fr/opuspomp.html>

- Appareil incertain ou fruste : Appareil mettant en œuvre des cailloux et /ou des moellons de forme irrégulière, sans qu'on puisse y distinguer des assises bien différenciées
- Appareil réticulé : Appareil fait de moellons travaillés en forme de petites pyramides tronquées, dont la disposition, à 45 ° de l'horizontale, dessine sur le mur comme un filet.
- Appareil à moellons quadrangulaires : Appareil utilisant des moellons travaillés parallélépipédiques et disposés en assises horizontales, avec une volonté évidente de faire alterner les joints, Dans cet appareil, les assises peuvent être de hauteur égale ou inégale et on peut trouver des hauteurs décroissantes du bas vers le haut, A Rome, l'opus vittatum est principalement constitué de petits blocs de tuf, dits « tufelli », de dimensions variables (entre 29 x 16 et 22 x 10 cm) .<sup>40</sup>

31 Les Enduits – Parois :L'enduit a une fonction protectrice sur la structure de maçonnerie vis-à-vis des agents atmosphériques, une fonction hygiénique sur le mur lissé qui permet un meilleur déplacement de la poussière et de la saleté et une fonction

<sup>40</sup> : <http://www.arkadias.fr/opuspomp.html>



Photo 42 : théâtre antique khemissa

Source : [algerie.voyage.over-blog.com](http://algerie.voyage.over-blog.com)

### 1.3.2. Les ruines de l'Ain el Youdi



Photo 43 : les ruines d'Ain el youdi khemissa

Source : par l'auteur

On sait que la source dite Ain el Youdi (La source du Juif, Nous ignorons l'origine de cette dénomination, Des indigènes antisémites prétendent que c'est un terme de mépris : eau salée, breuvage de juif, L'explication est évidemment fantaisiste), dont l'eau est saumâtre, apparaît au pied de la colline de Khemissa.

Le ruisseau, appelé oued el Khemisa, qu'elle forme se dirige vers le Nord-est va bientôt rejoindre la Medjerda.

Les ruines qui entourent l'Ain el Youdi attestent que les habitants de Thubursicum étaient fiers de posséder la source du grand et célèbre fleuve et qu'ils se sont plu à l'entourer d'un riche décor.<sup>44</sup>

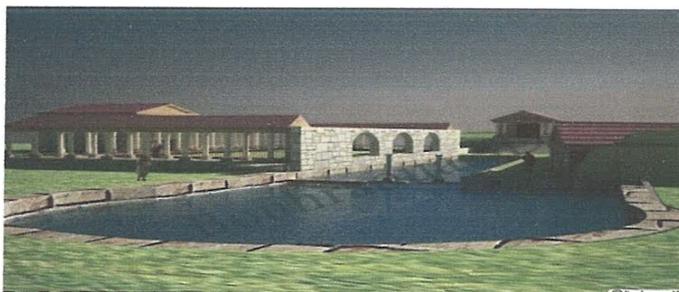


Photo 44 : Une perception l'Ain el Youdi durant la période romaine

Source : direction de la culture

<sup>44</sup> : STÉPHANE GSELL, LES MONUMENTS ANTIQUES DE L'ALGÉRIE, Paris, 1901

### 1.3.3. Les temples

A khemissa, la vieille place, platea vetus, comme l'appelle une inscription latine, était ornée d'un temple dont les colonnes monolithes, courtes et épaisses, rappellent celles qui décoraient certains monuments puniques : si ce sanctuaire paraît dater de l'époque romaine, il n'en atteste pas moins que l'architecture carthaginoise s'était implantée dans la région<sup>45</sup>

### 1.3.4. Les thermes

Grandes ruines, qui semblent avoir été des thermes, à proximité de l'arc à trois baies, dans la partie occidentale de la ville. Salle, jadis voûtée, de 14m, 60 sur 13m, 90, avec une abside au sud. A 20 mètres de là, à l'est, restes de deux gros pieds-droits en pierres de taille, distants l'un de l'autre de 5 mètres. Au nord, suite des citernes formant un ensemble d'environ 25 mètres de long sur 20 mètres de large, Autre édifice, situé dans le quartier oriental, entre la platea vetus et la porte de la route de Tifech. C'était probablement un établissement de bains. M. Chabassière y a trouvé une belle mosaïque ornementale, Des thermes paraissent être mentionnés dans une inscription du IV<sup>e</sup> siècle, trouvée sur la platea vetus.<sup>46</sup>

### 1.3.5. L'aqueduc (citernes et réservoirs)

L'aqueduc de Thuhursicum Numidaem (khemissa), il ne reste plus aujourd'hui qu'un pont de trois arches, jeté sur un ravin escarpé, à 2 kilomètres à l'est de la ville (à gauche de la voie romaine conduisant à Tipasa). Ce pont, encore bien conservé a une largeur de 3m, 10 ; l'arche centrale, beaucoup plus grande que les deux autres, mesure 5m, 35 d'ouverture. Le revêtement est en belles pierres de taille, très régulièrement ajustées, le noyau est en blocage, La conduite a disparu.<sup>47</sup>

### 1.3.6. L'arc de triomphe, portes monumental

On trouve à Khemissa les ruines, fort enterrées, d'une porte à trois baies, qui se dressait sans doute à l'entrée du forum.

Elle est d'une architecture très simple, Les pied-droit, qui mesurent 1m, 25 de côté, sont dépourvus d'avant-corps et ne présentent que des corniches d'imposte. L'ouverture centrale Est large de 3m, 40 et dépasse de 0m, 75 la hauteur des autres baies, lesquelles ont seulement 2m, 35 de largeur. La partie supérieure de ce monument s'est écroulée. Il semble appartenir à une basse époque, Les Byzantins l'incorporèrent dans une muraille défensive.<sup>48</sup>

<sup>45</sup> STÉPHANE GSELL, LES MONUMENTS ANTIQUES DE L'ALGÉRIE, Paris, 1901

<sup>46</sup> : STÉPHANE GSELL, LES MONUMENTS ANTIQUES DE L'ALGÉRIE, Paris, 1901

<sup>47</sup> : STÉPHANE GSELL, LES MONUMENTS ANTIQUES DE L'ALGÉRIE, Paris, 1901

<sup>48</sup> : STÉPHANE GSELL, LES MONUMENTS ANTIQUES DE L'ALGÉRIE, Paris, 1901

## Partie analytique

Contexte culturel et touristique)	<p>1-l'existence des vestiges archéologiques exceptionnelles tel que le théâtre romain et le forum ce qui attire des touristes de tous les lieux.</p> <p>2-L'existence de vestiges non exploré et non fouillés</p> <p>3 La forêt et les massifs montagneux</p> <p>4-La présence d'infrastructures notamment (l'électricité et l'eau)</p>	<p>1- L'absence de l'organisation et d'opération d'identification régulière des monuments historiques</p> <p>2-la dégradation des vestiges archéologiques</p> <p>3- l'absence d'un parcours de visite</p> <p>4-L'insécurité (nombre des gardiens insuffisantes)</p> <p>5-l'absence d'infrastructures d'accueil ou de restauration</p>	<p>1-L'existence de vestiges non exploré et non fouillés</p> <p>Donne une opportunité importante permet d'envisager le développement important du site et des découvertes archéologiques</p> <p>2-l'existence des vestiges archéologiques qui donne une grand opportunité d'investissements et des projets culturels</p> <p>3-La forêt et les massifs montagneux offrent de grandes opportunités pour l'exercice de toutes les formes de randonnées</p>	
-----------------------------------	--	---	---	--

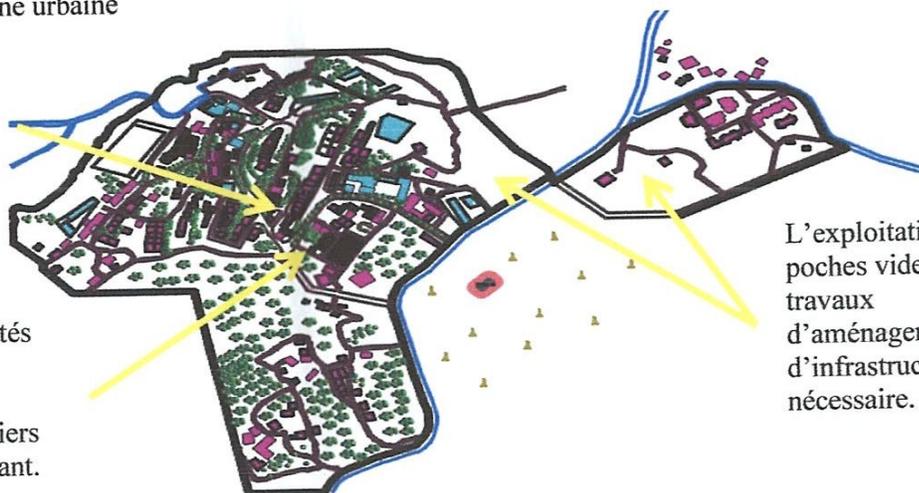
Tableau 04 : tableau A.F.O.M

Source : par l'auteur

2. Les enjeux :
- a. la zone urbaine

Revoir la mobilité sur le site pour revaloriser son découvert.

Intégrée des activités économiques et commercial pour répondre les premiers nécessité des habitant.

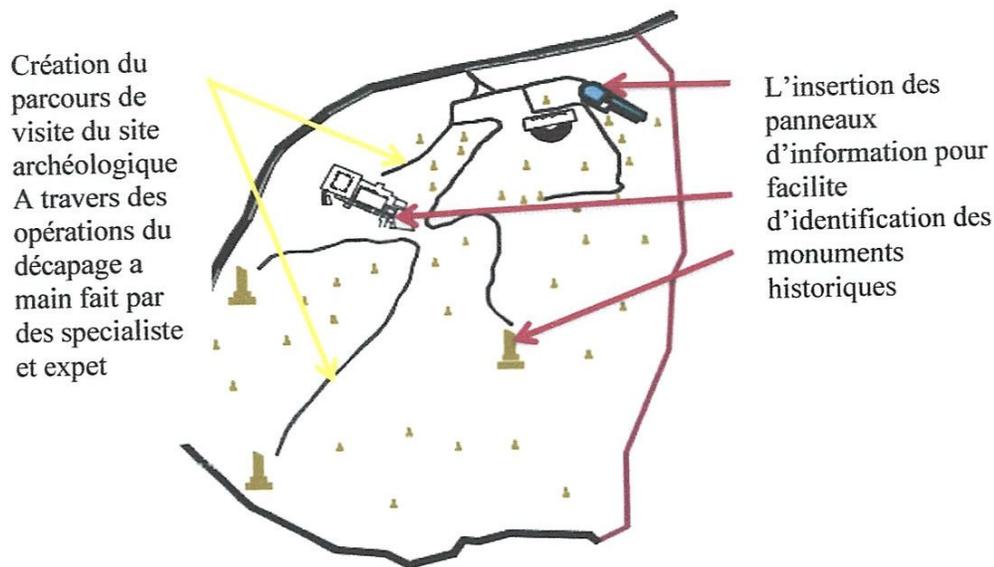


L'exploitation des poches vides pour les travaux d'aménagement et d'infrastructure nécessaire.

Carte 23 : cartes des enjeux de la zone urbaine

Source : par l'auteur

### b. le site archéologique



Carte 24 : cartes des enjeux du site archéologique  
Source : par l'auteur

### 3. Scenarios :

Une expérience de Vivre le passée dans le présent

- Axe 1:concernont la zone urbanisée

✚ La réalisation des infrastructures nécessaires pour répondre aux besoins quotidiens Des habitants (centre de santé, Cem, lycée, salle de sport, Centre commercial, mosquée, espaces de détente et loisir).

- axe 2:concernont la revalorisation du site archéologique

✚ La réalisation des infrastructures culturelle, d'accueil pour attirer les touristes (Hôtel, Bibliothèque, Parc archéologique)

### Conclusion :

La ville de khemissa considérée un exemple vivant de l'architecture de l'antiquité, Il possède un patrimoine archéologique important peut être exécuté correctement dans le développement du secteur touristique.

Auparavant, certaines solutions qui puissent contribuer au développement de l'attractivité du territoire.

### Synthèse :

A travers cette partie, nous avons pu constater que Souk Ahras dispose d'un territoire historiquement riche.

Dans le premier chapitre nous avons montré qu'elle recèle des vestiges archéologiques d'une grande valeur, mais il souffre de la négligence, l'abondance, l'absence des ressources pour assurer le confort des visiteurs.

Donc dans le deuxième chapitre on a déterminé les raisons pour lesquelles cette richesse a été abandonnée, et nous avons proposé de nombreuses solutions qui peuvent augmenter l'attractivité de la région et faire revivre le patrimoine local, et d'autre part relever le niveau de vie de la population locale.

Parmi ces solutions, nous avons proposé la requalification du site archéologique et un parc archéologique comme projet de fin d'études et dans la prochaine partie nous découvrirons ce qu'il signifie, et il est capable de résoudre la problématique mentionnée ci-dessus.

**Partie programmatique**

### **Introduction :**

Ce que nous avons vu dans les derniers parties restent justes des théories.

Dans cette partie Nous allons essayer de les déplacer vers le terrain et l'appliquée selon ces données.

### Chapitre I : l'approche programmatique

#### 1. La programmation urbaine

##### 1.1. la zone urbanisée

La commune de khemissa comporte des équipements du première nécessité mais reste ne pas suffisant pour L'autosuffisance des quotidiens et pour cela on a proposé quelque équipements :

D'après la grille d'équipement, pour 3900 habitant il faut:

Equipement	Existant	Proposée	Surface
Ecole primaire	1	1	x
Com	1	1	x
lycée	x	1	x
Terrain de foot bal	1	x	x
Centre de sante	1	1	600m <sup>2</sup>
Salle de sport	x	1	750 m <sup>2</sup>
Mosquée	1	1	2400m <sup>2</sup>
Maison de jeune 250	x	1	550m <sup>2</sup>
Centre commerciale	x	1	1000m <sup>2</sup>

Tableau 05 : tableau des Equipment existants et proposée dans la commune de khemissa

Source : par l'auteur

##### 1.2. le parc archéologique

###### 1.2.1. Motivation du choix

Le parc archéologique a une mission pédagogique de transmission du patrimoine culturel et une mission d'attractivité et de divertissement du public, Il répond à des enjeux de valorisation patrimoniale, mais aussi identitaires et économiques. Il cible donc un public local, et en même temps un public touristique et scolaire sans oublier les spécialistes et les experts. Il s'agit donc d'allier toutes les problématiques observées dans le cas d'étude et combiner les réponses.

- Premier élément d'importance : la situation en plein air.
- Un vecteur d'identité (Le parc archéologique va s'appuyer sur un trait d'images du territoire, il va se servir puis participer de l'identité).
- Le parc archéologique est un véritable outil pédagogique adaptable pour les enseignants ce que lui faire une destination pour les groupes scolaires.
- un lieu vivant et apporte une vision globale et systémique de la vie quotidienne de l'époque.

- Le parc propose un produit différent : à la fois culturel et naturel, Ainsi il se pose effectivement comme une parfaite sortie familiale des beaux jours.
- le parc archéologique peut également apparaître comme une solution d'aménagement, C'est aussi la possibilité pour un site de disposer de l'équipement nécessaire pour gérer les flux et la circulation au milieu des vestiges, D'ailleurs, les ateliers, animations et exposition ont lieu à l'intérieur du parc, mais en dehors du site archéologique.
- Le parc archéologique a la volonté d'être structurants pour l'économie du territoire (création des emplois, attiré de nouvelles entreprises et investisseurs).

### 1.3. élaboration du programme du parc archéologique

Le programme du parc archéologique est obtenue par :

- Le programme des exemples analysés (extraction des différents espaces).
- Listing des besoins.

#### 1.3.1. Analyse des exemples

##### Exemple 01 : Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim

###### a. Situation géographique :

Située à la frontière franco-allemande (commune de bliesbruck en France et reinheim en allemand),superficie 700 000 m2.

###### b. Objectif de la création du parc

- un site particulièrement représentatif pour l'histoire.
- sensibiliser le public à l'archéologie et à leur patrimoine en lui faisant vivre et partager toutes les étapes de la recherche depuis la fouille, jusqu'à la restitution du passé, grâce à une animation de qualité.
- être un outil du développement touristique économique.



Plan 06: plan de Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim

Source : <http://www.archo57.com/>

### c. Description des espaces du parc :

#### Zones d'exposition



Photo 50 : zone d'exposition du parc archéologique

Source : <http://www.archeo57.com/>



Photo 51 : zone d'exposition du parc archéologique

Source : <http://www.archeo57.com/>

- Centre archéologique
- Ateliers artisanal



Photo 52 : Ateliers artisanal du parc archéologique

Source : <http://www.archeo57.com/>

- restaurants, boutiques



Photo 53 : restaurant du parc archéologique

Source : <http://www.archeo57.com/>

- Une aire de pique-nique
- Le pavillon muséal abritant les vestiges des thermes



Photo 54 : Le pavillon muséal du parc archéologique

Source : <http://www.archeo57.com/>



Photo 55 : vue générale du parc archéologique

Source : <http://www.archeo57.com/>

### Exemple 02 : Le parc archéologique de Sidi Abderrahmane-casa\_

Situation	délimitée dans le site de Sidi Abderrahmane (carrières Schneider) à Casablanca
Superficie	5 ha
Objectif de la création du parc	La mise en valeur du patrimoine archéologique exceptionnelle du sidi Abderrahmane et doter une infrastructure culturel qui deviendra une icône identitaire de la ville
Thème	Un site préhistorique majeur
Description de l'équipement	<p>Le parc est composé de :</p> <p>2 parcours :</p> <p>Parcours (allée) de 1200m dédié à la découverte et à l'apprentissage mettant en scène les points culminants du site :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Cap Chatelier</li><li>• La Grande Falaise</li><li>• La Grotte des Ours</li></ul> <p>Parcours (retour) de 1200m dédié à l'animation comprenant 5 ateliers :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Atelier initiation à la fouille archéologique</li><li>• Atelier de taille des outils préhistoriques</li><li>• Atelier du feu</li><li>• Atelier de chasse</li><li>• Atelier de Sculptures et empreintes des animaux</li></ul> <p>Un centre d'interprétation de 900m<sup>2</sup> comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une administration</li><li>• Une salle d'exposition permanente</li><li>• Un hall d'accueil</li><li>• Boutique, Cafés, kiosques</li><li>• Un espace Multimédia</li><li>• Un laboratoire et archives</li></ul>

### 1.3.2. Programme retenue du parc archéologique

- Des parcours de découverte du site archéologique
- Atelier initiation à la fouille archéologique (au niveau du site archéologique)
- musée archéologique
- Des zones d'exposition
- Ateliers d'artisanat
- Une aire de jeux pour les enfants
- restaurant
- Une cafétéria
- Un parking
- Centre des recherches archéologiques

Avec ce programme retenue j'ai touché presque tous les catégories du public cible :

Les familles – les groupes scolaire-les touristes-les spécialistes et les experts.

J'ai choisi comme projet architectural de la fin d'études le musée archéologique.

## Partie programmatique

### 2. Programmation du projet architectural

#### 2.1. élaboration du programme retenue du musée archéologique :

##### Locaux techniques

ESPACE	SURFACE :300m <sup>2</sup>
Chauffage Office	60
Climatisation	60
Dépôt	200

##### ACCUEIL

ESPACE	SURFACE :590 m <sup>2</sup>
Hall dégagement	120
Accueil général	50
Café/salon de thé	100
Librairie d'art	50
Infirmierie sanitaire	50 10
Restaurant	150
Vente de livres, cartes postales	60

##### Exposition

ESPACE	SURFACE :1300 m <sup>2</sup>
Salle d'exposition Préhistoire	200
Salle d'exposition Romaine et byzantine	200
Salle d'exposition Islamique et Othman	200
Salle d'exposition coloniale	200
Salle d'exposition dessin	200
Salle d'exposition temporaire	300

##### Formation

ESPACE	SURFACE : 280m <sup>2</sup>
Atelier de dessin et de peinture	60
Atelier de sculpture	60
Salle de teinture+labo photo	60
Terrasse de séchage	100

### BIBLIOTHEQUE

ESPACE	SURFACE : 1600m <sup>2</sup>
Salle de consultation sur place	320
dépôt	100
Espace de lecture des adultes	360
Espace de lecture des enfants	320
Salle de travail en groupe	100
Salle des livres rare et spéciaux	100
cyber café	100
Rayonnage	200

Médiathèque

ESPACE	SURFACE : 1105m <sup>2</sup>
Salle de projection	150
Stockage	100
Salle de projection individuelle	145
Espace net :	350
Audiothèque :	110
salle Didactique	120
Banque de prêt	100
Office	30

Clubs scolaires

ESPACE	SURFACE : 310m <sup>2</sup>
Clubs	210
Bureau	100

### ADMINISTRATION

ESPACE	SURFACE : 162m <sup>2</sup>
Bureau de directeur	25
Bureaux de secrétariat	16
Bureau de gestion	20
Salle des réunions	16
Bureau des guides	20
salle d'archive	50
sanitaire	15

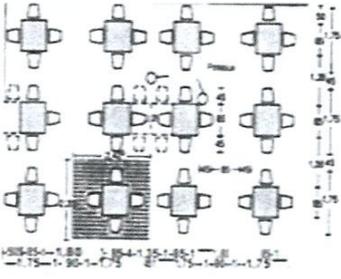
Tableau 06 : programme retenue du musée archéologique

Source : par l'auteur

2.2. ETUDE DU PROGRAMME

Espace	Définition :	Dimensionnement+ Aménagement :	Exigences techniques	Orientation
Accueil Réception	C'est l'espace introductif du musée qui organise et permet un contact direct entre le visiteur et celui-ci Fonction : Réception du visiteur Prendre des informations lecture de l'affichage		<p>Organisation :</p> <p>Ouvert à l'extérieur. Relier à l'entrée principale. A des documents pour l'aide de visiteur Relation forte et direct avec salle d'exposition permanente et restaurant, et indirecte avec les autres activités bonne éclairage et bonne aération Grand espace pour -la circulation</p>	<p>Elle s'ouvre directement sur l'extérieur pour la liberté d'accès</p> <p>isolation thermique et acoustique</p> <p>éclairage naturel ou artificiel</p> <p>éclairage artificiel direct pour les tableaux d'affichage</p>
Boutiques	Des vitrines pour l'exposition des produits de l'artisanat, des cartes, des photographiques des sites archéologiques		<p>Organisation :</p> <p>Aménagés de façon pour recevoir le plus grand nombre possible de visiteurs</p>	<p>Bonne aération</p> <p>Bonne éclairage</p>
Cafétéria	c'est lieu public ou l'on se sert des cafés et des boissons		<p>Relation :</p> <p>Relation direct avec l'accueil.</p> <p>Relier avec tous les autres activités mais indirectement</p>	<p>Bonne orientation</p> <p>Bonne aération</p>

## Partie programmatique

<p>Restaurant</p>	<p>c'est lieu public ou l'on se sert des repas</p>		<p>Relation :</p> <p>Relation direct avec l'accueil.</p> <p>Relier avec tous les autres activités mais indirectement</p>	<p>Bonne orientation</p> <p>Bonne aération</p>
<p>Salles d'Expositions</p>	<p>C'est l'espace principale d'exposition et de rassemblement du musée</p> <p>Elle se verra attribuée deux rôles, celui de diffuseur culturel et de promoteur touristique</p> <p><u>Fonction de la salle d'exposition permanente:</u></p> <p>une salle utilisée pour l'exposition des œuvres artistiques, elle doit être protégé contre la destruction le vol, l'humidité, la sécheresse, le soleil et la poussière, présentée sous le meilleur jour (dans le sens le plus large</p>	<p>La vision globale de la salle permet aux visiteurs de régler sa vitesse de lecture/temps</p> <p><u>Les parcours :</u></p> <p><u>Parcours Labyrinthe</u></p> 	<p>Organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Doivent être ouvertes sur l'accueil.</li> <li>-Flexibilité d'aménagement et des parois.</li> <li>-Ne pas ouverte directement à l'extérieur</li> </ul> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Espace Bryant: éviter toute proximité d'espace calmant.</li> <li>- Pour communiquer l'exposition utilise :</li> <li>-Les objets.</li> <li>-Les images.</li> <li>-Les audiovisuels</li> </ul>	<p>Température 18°.</p> <p>L'éclairage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*Utilisation de l'éclairage artificiel très fréquenté ; pour assurer un bon éclairage</li> <li>*Pour éviter les reflets les photographies seront mates et valorisées par un éclairage spécifique</li> <li>*Les photographies rétroéclairées incorporées dans les cloisons offrent aussi une belle qualité visuelle</li> <li>*L'acoustique : Tout dispositif audiovisuel doit être isolé du reste de l'exposition</li> </ul> <p>protégée contre :</p> <p>le vent, l'incendie, la sécheresse, la poussière, l'humidité</p>

## Partie programmatique

<p>Bibliothèque</p>	<p>Elle consiste une fonction complémentaire à celle du musée Recherche et documentation, cet espace offrira un support pour créer les conditions de travail de collecte de documents d'archives, action s'inscrivant dans le cadre de la mise en valeur et la préservation du patrimoine</p>		<p>désire la lumière naturelle</p> <p>silence</p> <p>facilité d'accès aux documents</p>	<p>bon éclairage et aération</p>
<p>Ateliers</p>	<p>C'est une salle adaptée à des activités pédagogiques avec des travaux pratiques qu'ils sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Création artistique.</li> <li>-Apprentissages des arts traditionnels et modernes</li> </ul>		<p>Répondre aux besoins par des installations : ex : paillasses, utilisation de table légères de sièges empilables</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*Permettant d'occulter les fenêtres en cas des projections.</li> <li>*Existence des vestiaires</li> <li>*Un espace de stockage abrité le mobilier muséographique</li> <li>*Des terrasses en extension avec l'atelier pour séchage des produits sculptés</li> </ul>	

Tableau 07 : analyse programme retenue du musée archéologique

Source : neufert

### 3. phase conceptuel

#### 3.1. Schéma de principe d'aménagement du parc archéologique

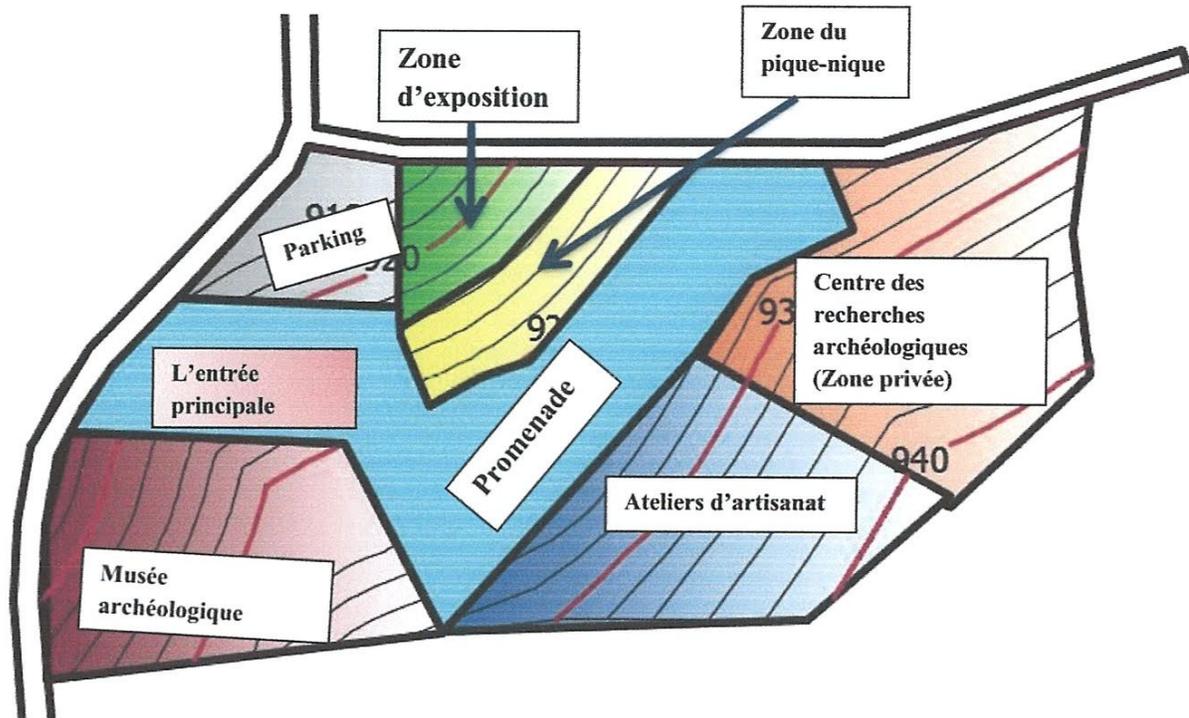


Schéma 02 : schéma de principe d'aménagement du parc archéologique

Source : l'auteur

Nous avons adopté dans l'aménagement du parc archéologique sur ces principes :

- Faire les contraintes de topographie un atout :
- Les aménagements créés doivent être des espaces extérieurs accessibles et aux pentes praticables
- créé un aspect paysager panoramique
- L'équilibre entre le vide et le plein Une façon que vous pouvez voir tous les espaces De n'importe quelle position dans le site.

### 3.2. Schéma de principe du musée archéologique

La conception du musée archéologique est inspirée de la géométrie sacrée

On a utilisé la spirale d'or qu'est un indice dans la construction et l'architecture à travers les âges.

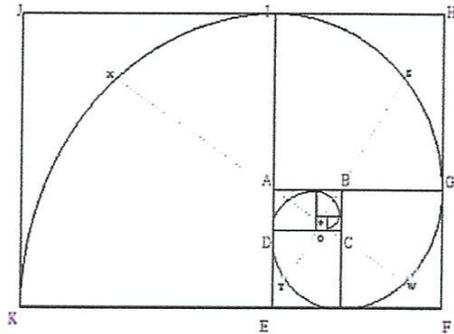
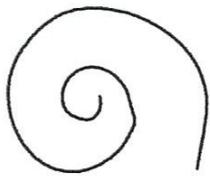
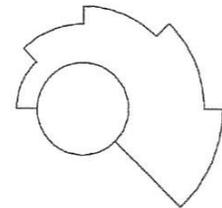
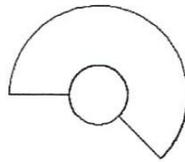


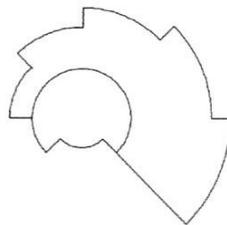
Photo 56 : le spirale d'or



On a démarré d'une forme spirale



On a procédé une Soustraction au niveau de la façade postérieure



On a procédé une Soustraction au niveau de la façade principale

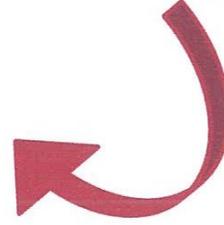


Schéma 03 : schéma de principe de la conception du musée archéologique

Source : l'auteure

### Conclusion générale :

Au terme de ce travail, nous allons dans cette conclusion générale rappeler les objectifs de notre recherche, résumer les différents résultats empiriques obtenus à partir de notre travail. L'objectif de notre travail de recherche était de trouver des stratégies afin de protéger ce patrimoine et en même temps être exploitée pour l'amélioration de l'image touristique de la wilaya de souk ahras et précisément la commune de khemissa, et donc augmenter le développement économique

Nous avons parlé au début de cette recherche sur ce que signifie le concept du patrimoine archéologique et tourisme et présenté les différents concepts liée à ces domaines.

À l'instar le patrimoine archéologique constitue le témoignage essentiel sur les activités humaines du passé, c'est une richesse n'est pas renouvelable une fois détruit. Il est donc important de renouveler les approches de sa valorisation. Ensuite, nous avons appris que l'existence des sites et des monuments historiques doit être considérée comme un élément attractif supplémentaire faisant partie des projets touristique. Après nous avons discuté des expériences de valorisation des sites archéologiques dans le monde à travers une analyse des exemples étrangers à travers deux villes (Carthage et Arles) où chacun a sa propre façon de revivre le patrimoine et attirer les touristes à eux, ce qui les rend une destination culturelle et touristique par excellence.

Dans la deuxième partie de cette recherche on constate que le territoire de la wilaya du souk ahras est riche en potentialité Culturelle mais pauvre en action à cause de la marginalité.

A travers notre étude sur le cas d'étude la ville du khemisa Nous avons découvert que elle considérée un exemple vivant de l'architecture de l'antiquité, Il possède un patrimoine archéologique important peut être exécuté correctement dans le développement du secteur touristique, donc on a tenté de trouver des compromis pour l'activer et de le rendre un moteur pour l'attractivité du territoire à travers plusieurs action.

## TABLE DES MATIERES

DEDICACE

REMERCIEMENT

### **Partie introductif**

1. Introduction générale.....	2
2. Problématique.....	4
3. Hypothèse.....	6
4. Méthodologie du travail .....	7
5. Objectifs.....	8

### **1<sup>er</sup> partie: cadre référentiel**

Introduction.....	10
Chapitre I : la genèse du patrimoine archéologique et tourisme	
Introduction .....	11
1. Le patrimoine	
1.1.Définition du concept .....	11
1.2.Evolution du concept patrimoine .....	11
1.3.types du patrimoine.....	12
1.4.Quel est le but du patrimoine ?.....	12
1.5.Le Patrimoine et le développement économique des territoires .....	12
2. Le Patrimoine archéologique	
2.1.Définition du concept .....	13
2.2.Sites archéologiques.....	13
2.3.Les sites archéologiques selon des contextes spécifiques.....	14
2.4.protection de patrimoine (le cadre juridique).....	15
3. le tourisme .....	17
3.1.Définition du concept.....	17
3.2.Formes de tourisme.....	17
4. Tourisme culturel.....	18
4.1.Définition du concept .....	18
4.2.Evolution du concept tourisme culturel .....	18
4.3.Lien entre Patrimoine archéologique et tourisme culturelle et développement économique.....	18
5. L'attractivité de la ville.....	18
5.1.Définition du concept .....	18

5.2.. L'attractivité culturelle.....	19
5.3.Patrimoine archéologique. Tourisme culturel et attractivité des villes.....	19
5.4.Construire l'offre touristique.....	19
6. Le patrimoine archéologique, un projet urbain attractif .....	20
6.1. Définition du concept Projet urbain.....	20
6.2.Les acteurs du projet urbain patrimonial.....	20
6.3.Dimension de projet urbain patrimoniale .....	21
Conclusion.....	21
Chapitre II: Le paysage, un intérêt patrimonial	
Introduction .....	22
1. Le paysage .....	22
1.1.Définition du concept paysage.....	22
1.2.Le paysage entre objectivité et subjectivité.....	22
2. Paysage culturel.....	22
2.1.Définition du concept.....	22
2.2.Catégories de paysages culturels.....	23
3. Le Patrimoine paysager.....	23
3.1.Définition du concept .....	23
3.2.paysages ruraux patrimoniaux.....	24
3.3.Les modes d'intervention sur les paysages patrimoniaux:.....	24
3.4.Les enjeux du patrimoine paysager.....	24
3.5.Les menaces sur les sites du patrimoine et paysages.....	25
3.6.Comment transmettre un patrimoine paysager?.....	25
Conclusion .....	25
Chapitre III : analyse des exemples	
Introduction .....	27
1. Exemple 01 :L'exemple de site archéologique Carthage.....	27
2. Exemple 02 : la ville d'Arles.....	37
Conclusion .....	43

Synthèse.....	44
<b>2em partie: partie analytique</b>	
Introduction .....	46
Chapitre I : le territoire de la wilaya de souk ahras	
Introduction.....	47
1. Présentation générale de la wilaya .....	47
1.1. Situation géographique du la wilaya.....	47
1.2. Evolution historique de la wilaya .....	47
2. Le secteur de tourisme dans la wilaya de souk ahras.....	50
2.1. Potentialités touristique de la wilaya .....	50
2.2. Les principaux sites archéologiques .....	51
2.3. statistiques d'entré des visiteurs nationaux et étrangers aux sites archéologiques .....	54
Conclusion.....	54
Chapitre II : analyse du cas d'étude	
Introduction.....	55
I. Analyse urbaine de La zone urbaine de la commune de khemissa	
1. Délimitation de la zone d'étude .....	55
1.1.Situation géographique.....	55
1.2.Khemissa à travers les âges.....	55
1.3.Relief .....	56
1.4.Climat .....	57
2. Analyse spatiale	
2.1. Analyse morphologique .....	58
2.2.Analyse paysagère .....	62
2.3. l'analyse architecturale .....	64
3. l'Analyse fonctionnelle.....	66
4. Analyse socio-économique .....	67
II. Le site archéologique de khemissa, la ville antique (Thubursicu Numidarum)	

1. Les traces romaines.....	73
2. Les traces byzantines .....	83
3. État de conservation du site archéologique.....	84
III. Evaluation et diagnostic	
1. Tableau AFOM .....	86
2. Les Enjeu .....	88
3. Scenario.....	88
Conclusion.....	88
Synthèse .....	89
 <b>3em partie: Partie programmatique</b>	
Introduction .....	91
Chapitre I : l'approche programmatique	
Introduction.....	92
1. La programmation urbaine.....	92
1.1. la zone urbanisée .....	92
1.2. le parc archéologique .....	92
1.2.1. Motivation du choix .....	92
1.3. élaboration du programme du parc archéologique.....	93
1.3.1. Analyse des exemples .....	93
1.3.2. Programme retenue du parc archéologique.....	96
2. Programmation du projet architecturale architectural .....	96
2.1. élaboration du programme retenue du musée archéologique.....	96
2.2. ETUDE DU PROGRAMME .....	99
3. phase conceptuel	
3.1. Schémas de principe du parc archéologique.....	102
Schémas de principe du musée archéologique.....	103
Synthèse.....	104
Conclusion générale.....	105

Bibliographie

Liste des photos

Liste des cartes

Liste des tableaux

Liste des plans

Listes des graphiques

Résumé

Annexe

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### 1. Ouvrages

- Choay F, «*L'allégorie du patrimoine*», Ed Seuil, Paris, France, 1988, 270 p.
- ALAIN AVITABILE «*la mise en scène du projet urbain Pour une structuration des démarches*», 2005.
- Ingallina Patrizia, «*Le projet urbain, Editions Que sais-je ?* », France, 2001.
- Donnadiou P, Périgord M, «*clés pour le paysage* », éditions Ophrys, 2005.
- Anne Cauquelin, «*L'invention du paysage*». Paris.
- STÉPHANE GSELL, «*LES MONUMENTS ANTIQUES DE L'ALGÉRIE*», Paris, 1901.

### 2. Conférences

- Charte du citoyen pour le Patrimoine, groupe de travail formé par l'ex Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative Maître Fouad Al Saad.
- Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique 1990, Préparée par le Comité International pour la Gestion du Patrimoine Archéologique (ICAHM) et adoptée par la 9ème Assemblée Générale de l'ICOMOS à Lausanne, 1990.
- la Convention de Florence, pour objet de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages européens et d'organiser la coopération européenne dans ce domaine, 20 octobre 2000 à Florence.

### 3. Thèses et mémoires

- BOUTEMEDJET Sara, Mémoire de Magister, Politiques de conservation du patrimoine archéologique, cas du site archéologique de madaure,
- HAFSI Fatma Zohra, thèse magister, UNIVERSITE MENTOURI CONSTANTINE, Pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique nationale de l'aménagement du territoire
- YOUBI AHLEM, thèse magister, POLITIQUES PUBLIQUES ET AIRES PROTEGEES PAYSAGE –PATRIMOINE, OUTILS DE GESTION DU PARC NATIONAL D'EL KALA

- ZAIDI Imane, thèse magister Université Badji Mokhtar -Annaba, L'ETUDE PAYSAGERE COMME SUPPORT POUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE PAYSAGER DANS LES POLITIQUES D'AMENAGEMENT

#### 4. Sites internet

- Site officiel de l'OMT (organisation mondial du tourisme), [www.world.tourisme.org](http://www.world.tourisme.org)
- <http://calenda.org/>
- <http://whc.unesco.org/fr/PaysagesCulturels>
- <https://fr.wikipedia.org>
- Site officiel du Carthage, <http://www.inp.rnrt.tn/>
- Site officiel de la ville d'Arles, <http://www.arlestourisme.com>
- <http://www.patrimoine.ville-arles.fr>
- <http://cijsa.blogspot.com/>
- <http://www.cosmovisions.com>
- site officiel du parc archéologique Bliesbruck-Reinheim, <http://www.archeo57.com>

## Liste des photos

Photo 01 : site archéologiques Carthage.....	29
Photo 02 : Les Thermes d'Antonin.....	31
Photo 3 : Les citernes de la Malaga.....	32
Photo 04 : L'Amphithéâtre.....	32
Photo 05 : LE CIRQUE DE CARTHAGE.....	33
Photo 06 : LE Théâtre DE CARTHAGE.....	34
Photo 07 : Les ports puniques de Carthage.....	35
Photo 08 : Vue de la zone non exploités .....	35
Photo 09 : L'amphithéâtre romain d'Arles.....	38
Photo 10 : théâtre romain d'Arles.....	38
Photo 11: les cryptoportiques d'Arles.....	39
Photo 12: le forum romain d'Arles Source:.....	39
Photo 13: Les thermes de Constantin d'Arles.....	40
Photo 14 : Le Musée départemental de l'Arles antique.....	40
Photo 15 : Le musée réattu, l'art contemporain à Arles.....	41
Photo 16 :L'Espace Van Gogh.....	41
Photo 17 : Paroi extérieure de la grotte préhistorique.....	52
Photo 18 : Les vestiges antiques de Madaure.....	52
Photo 19 : théâtre Romain de khemissa.....	53
Photo 20 : voies principale.....	59
Photo 21 : voies secondaire.....	59
Photo 22 : voies tertiaires.....	59
Photo 23 : la façade urbaine.....	60
Photo 24 : la ligne de force .....	60
Photo 25 : la silhouette .....	60
Photo 26 : séquence visuelle type inflexion .....	64

Photo 27 : séquence visuelle type fermeture .....	64
Photo 28 : maison individuel coloniale.....	64
Photo29 : habitats individuel contemporain.....	65
Photo30 : hauteur maximum des constructions.....	65
Photo31 : l'ordre toscan.....	75
Photo32 : l'ordre composite.....	76
Photo 33 : l'ordre corinthien.....	76
Photo 34: schéma d'un arc.....	76
Photo 35: porte monumentale de khemissa.....	76
Photo 36 : La voûte.....	77
Photo 37: Appareil rectangulaire.....	77
Photo 38: OPUS CEMENTICIUM.....	78
Photo 39: bloc en pierre de taille.....	79
Photo 40: typologie des joints.....	80
Photo 41 : façade de théâtre antique khemissa.....	80
Photo 42 : théâtre antique khemissa.....	81
Photo 43 : les ruines d'Aïn el youdi khemissa.....	81
Photo 44 : Une perception l'Aïn el Youdi durant la période romaine.....	81
Photo 45: porte monumentale de khemissa.....	83
Photo 46 : KSAR EL KEBIR (fort Byzantin).....	83
Photo 47 : Affaissement du sol.....	84
Photo 48 : l'utilisation du ciment, béton dans les opérations de restauration.....	84
Photo 49 : le choix du bois pour la consolidation.....	85
Photo 50 : zone d'exposition du parc archéologique.....	94
Photo 51 : zone d'exposition du parc archéologique.....	94
Photo 52 : Ateliers artisanal du parc archéologique.....	94
Photo 53 : restaurant du parc archéologique .....	94

Photo 54 : Le pavillon muséal du parc archéologique .....	94
Photo 55 : vue générale du parc archéologique .....	95
Photo 56 : le spiral d'or.....	104

#### Listes des cartes

Carte 01 : situation géographique du site archéologique Carthage.....	27
Carte 02 : cartes des vestiges archéologiques.....	28
CARTE 03 : vue générale du site archéologique.....	35
CARTE 04 : Les flux touristiques de la ligne TGM.....	36
CARTE 05 : situation géographique d'Arles.....	37
CARTE 06 : carte d'accessibilité de la ville d'Arles.....	37
Carte 07 : situation géographique de la wilaya de souk ahras.....	47
Carte 08 : sites préhistoriques de Maghreb centrale.....	48
Carte 09 : Le territoire nord de l'Algérie à l'époque numide.....	49
Carte 10 : Le territoire nord de l'Algérie à l'époque romaine.....	49
Carte 11 : Le royaume vandale d'Afrique du Nord (429- 533).....	50
Carte 12 : potentialités touristique de la wilaya de souk ahras.....	51
Carte 13 : situation géographique de la commune de khemissa.....	55
Carte 14 : carte de la ville antique de khemissa.....	56
Carte 15 : carte de relief de la commune de Khemissa.....	57
Carte 16 : carte d'Accessibilité de la commune de Khemissa.....	58
Carte 17: carte de la trame viaire de la commune de Khemissa.....	58
Carte 18 : carte des ilots de la commune de Khemissa.....	59
Carte 19 : carte de la trame parcellaire de la commune de Khemissa.....	60
Carte 20 : carte bâti et non bâti de la commune de Khemissa.....	61
Carte 21 : les entités paysagères de la commune de Khemissa.....	62
Carte 22 : carte d'équipements de la commune de Khemissa.....	66
Carte 23 : cartes des enjeux de la zone urbaine.....	87

Carte 24 : cartes des enjeux du site archéologique.....	88
---	----

### **Liste des tableaux**

Tableau 01 : tableau des statistiques des visites au site archéologique khemissa Durant la période 1 janvier au 30 mai 2016.....	54
Tableau 02 : tableau des statistiques des visites au site archéologique madaure Durant la période 1 janvier au 30 mai 2016.....	54
Tableau 03 : tableau des Critères Géométrique des formes parcellaire.....	60
Tableau 04 : tableau A.F.O.M.....	86
Tableau 05 : tableau des Equipment existants et proposée dans la commune de khemissa ....	92
Tableau 06 : programme retenue du musée archéologique.....	98
Tableau 07 : analyse programme retenue du musée archéologique.....	102

### **Liste des plans**

Plan 01 : Plan de Byrsa (Plan dressé par Charles Ernest Beulé en 1859).....	30
Plan 02 : Plan des Thermes d'Antonin.....	31
Plan 03 : plan de site archéologique khemissa.....	73
Plan 04 : vue en plan de la vieille place.....	75
Plan05 : vue en plan de théâtre antique khemissa.....	80
Plan 06: plan de porte de khemissa.....	93

### **Liste des Graphiques**

Graphique 01 : pyramide d'Age.....	67
Graphique 02 : population active/non active.....	67
Graphique 03 : signification du site archéologique khemissa pour les touristes.....	68
Graphique 04 : Le nombre de fois le site archéologique été visité par les touristes.....	68
Graphique 05 : la proportion de la satisfaction.....	69
Graphique 06 : le rapport des avis donnees pour la valorisation du site archéologique.....	69

Graphique 07 : Les points de vue des résidents locaux sur le site archéologique.....	70
Graphique 08 : Les points de vue des résidents locaux sur le site archéologique.....	71
Graphique 09 : proportion du Satisfaction aux activités éducatives au niveau du site archéologique.....	72

#### **Liste des schémas**

Schéma 01 : schéma de principe d'aménagement du parc archéologique.....	103
Schéma 02 : schéma de principe de la conception du musée archéologique.....	104

## Résumé

Le patrimoine archéologique font partie de l'environnement historique du l'homme et un Facteur d'affirmation de la spécificité du son territoire, un témoin du son évolution.

L'Algérie est l'un des rares pays avec une scène culture unique et qui connaissait de nombreuses évolutions à travers les âges. Cette dernière a connu plusieurs invasions ont contribué à la création d'une identité culturelle symbolique, Représentée dans plusieurs sites archéologiques, couvrant différentes périodes allant de la Préhistoire à l'époque contemporaine. Une telle diversité qu'elle se prête à en faire un «musée à ciel ouvert », Ces sites archéologiques sont des plus Prestigieux du bassin méditerranéen.

Malheureusement ces richesses archéologiques sont sujet à de multiples facteurs de Dégradations et pas exploité d'une manière correcte et fonctionnelle, c'est une richesse n'est pas renouvelable une fois détruit il est important de le protéger et conserver pour permettre une continuité entre passé, présent et avenir.

Nous avons essayé à travers cette recherche de trouver des solutions et des stratégies afin de protéger ce patrimoine et en même temps être exploitée pour revivre le tourisme culturel et donc augmenter le développement économique.

Mot clé : patrimoine archéologique, sites archéologiques, attractivité, Le tourisme culturel.

## Annexe

### Questionnaire population local et usagers du site

Bonjour monsieur, madame

Dans le cadre de l'élaboration de notre recherche de projet de fin d'étude l'attractivité de la ville par son patrimoine. A cet effet, nous vous demandé de bien vouloir accorder un peu de votre attention à ce questionnaire. Le but de l'enquête est de recueillir vos opinions et appréciations par rapport à notre projet, ainsi que vos attentes, vos besoins et vos suggestions.

Je vous remercie d'avance de remplir ce questionnaire et de le retourner à la personne qui vous la remis.

#### 1. IDENTIFICATION

- 1.1 Nom de l'enquêteur : .....
- 1.2 Date de l'interview : .....
- 1.3 Lieu de l'interview : .....
- 1.4 Nom de la personne : .....

#### 2. INFORMATION PERSONNELLE SUR LE VISITEUR

- 2.1. Sexe de la personne interrogée :
  - a. Masculin
  - b. Féminin
  
- 2.2. Date de naissance.....
- 2.3. A quelle catégorie professionnelle appartenez-vous ?
  - A. Touriste
  - B. Groupe scolaire
  - C. Habitant local
  - D. Spécialiste

##### A. Questionnaire adressé aux touristes :

- 1. Vous êtes:
    - De la région
    - D'une autre région de souk ahras
- Si Oui connaissez-vous :

La région:

Le site:

- Etranger

Si Oui:

Origine.....

Durée de séjour.....

Hébergé ou.....

Connaissez-vous le site et son histoire.....

2. Que signifie le site archéologique khemissa pour vous ?
3. Combien de fois avez-vous déjà visité le site archéologique

- La première fois
- Une fois
- deux fois
- plusieurs fois

4. Avez-vous eu, en vous rendant sur le site, des informations concernant les vestiges ?

- oui
- non
- insuffisante

5. Comment considérez-vous de pouvoir contribuer à la valorisation du patrimoine ? Par quels moyens ? Précisez

B. Questionnaire adressée au public local :

6. Votre ville à un site archéologique est l'un des sites les plus importants au niveau national et mondial, grâce à ses antiquités ayant une valeur historique considérable, vous en tant des habitant local ce site archéologique Qu'est-ce que signifie pour vous ?

- Lieu faire cette ville connue
- Endroit pour gagner de l'argent para travers les touristes qui viennent visiter le site

- Site représente l'identité de la wilaya et un témoin de sa longue histoire

7. avez-vous le sentiment que le patrimoine de votre ville est ?

- Un handicap pour le développement local
- Une opportunité pour le développement

C. Questionnaire adressée aux publics scolaires

La question est adresse aux e étudiants en master 2 patrimoine et restauration a l'université du badji mokhtar Annaba lors de leur excursion au site archéologique.

8. Êtes-vous satisfait aux Activités éducatives en lien avec le site archéologique !

Questionnaire adressée aux acteurs politiques de la wilaya :

1. Quels risques sont des menaces réelles pour votre ville et son patrimoine !
2. Quelle sont vous proposition pour valoriser le patrimoine archéologique